

Enjeux de l'enseignement en contexte minoritaire *francophone*

Résultats de deux enquêtes pancanadiennes
réalisées auprès du personnel enseignant



Rédaction

Louise Gratton, SavoirNet

Maurice Chiasson, MC Consultants

Direction de projet

Ronald Boudreau, FCE

Révision linguistique

Marie-Hélène Larrue, FCE

Marie-Caroline Uhel, FCE

Graphisme

Nathalie Hardy, FCE

** Avis : L'utilisation du masculin dans le présent document
a pour seul but d'alléger le texte et s'applique, quand il y a lieu,
sans discrimination aux personnes des deux sexes.*

Table des matières

Message de la présidente

Préface

Introduction

PARTIE 1 : Les enjeux de l'enseignement en 2014

But et objectifs de l'enquête de 2014.	3
Méthodologie de l'enquête de 2014.	5
A. Profil des personnes ayant répondu au questionnaire.	5
Répartition géographique	5
Profil des enseignants	6
Métier des personnes ayant répondu au questionnaire.	8
B. Caractéristiques et compétences langagières.	9
Langue maternelle.	9
Langue de scolarisation	9
Compétences langagières et identité ethnolinguistique	10
C. Accès à des ressources et à des services en français	11
Les ressources communautaires.	11
L'utilisation des technologies	13
D. Raisons d'enseigner dans une école de langue française	15
E. Satisfaction au travail.	17
F. Relations professionnelles.	18
G. Enjeux de l'enseignement en milieu minoritaire.	20

PARTIE 2 : La comparaison entre les écoles de langue française et les écoles de langue anglaise (y compris les écoles d'immersion)

A. Équilibre travail-vie.	28
B. Conditions d'exercice.	30
Charge de travail	30
Administration	32
Programme d'études	33
Technologies	34
Mesure et évaluation	35
Élèves	36
Parents	37
C. Autonomie professionnelle des enseignantes et enseignants.	38
D. En quête d'équilibre	41
Recommandations.	43
Conclusion	44

Message de la présidente

Lorsque la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE) a pris la décision de dévouer tout un secteur de sa structure à l'offre de services aux francophones, elle se doutait à peine de l'impact qu'elle aurait sur l'avenir des écoles de langue française qui émergeaient un peu partout au pays.

En effet, depuis sa création en 2001, le secteur des Services aux francophones de la FCE a peu à peu pris sa place sur l'échiquier national pour bien représenter la voix du personnel enseignant des écoles de langue française d'un océan à l'autre. Tant dans l'élaboration d'outils et de ressources qui viennent appuyer l'enseignement et l'apprentissage que dans son important volet de recherche, ce secteur reste à l'affût des besoins les plus pertinents de nos membres. Au fil des ans, des partenariats prolifiques ont permis la réalisation de nombreux projets et nous sommes toujours reconnaissants de l'appui indéfectible que nous recevons.



L'une des premières initiatives des Services aux francophones avait été la publication d'une recherche exhaustive sur les défis de l'enseignement en contexte minoritaire francophone. Jusqu'aujourd'hui, cet ouvrage est resté le meilleur reflet de la réalité de nos membres francophones. Nous sommes heureux d'apporter une nouvelle lumière sur les réalités de l'enseignement avec la publication de cette deuxième enquête qui, dix ans plus tard, nous permet non seulement de voir comment la situation a évolué, mais aussi, de comparer au niveau national les perceptions de nos membres francophones par rapport à celles de la majorité.

Je fais le souhait que la lecture de l'enquête sur les *Enjeux de l'enseignement en contexte minoritaire francophone* vous soit agréable et qu'elle mène à de nouvelles pistes pour continuer d'améliorer le quotidien des quelques 10 000 enseignantes et enseignants des écoles de langue française au pays. C'est une des grandes priorités de la FCE et nous continuerons d'œuvrer vers cet objectif.

A handwritten signature in black ink that reads "Dianne Woloschuck". The script is fluid and cursive.

Dianne Woloschuck

Préface

En 2004, Gilberte Godin est directrice d'une importante école secondaire. Lors du Colloque pancanadien sur la recherche en éducation en milieu francophone minoritaire du Centre de recherche et de développement en éducation (CRDE) qui se tient à l'époque, elle constate : « Il est désolant de penser que les golfeurs sont mieux servis que les professionnels de l'enseignement en français. Au golf, l'évaluation du joueur lui accorde un handicap qui lui permet d'être en compétition d'égal à égal avec d'autres. » Ses propos sont alors relevés dans le rapport sur les défis de l'enseignement que publie la FCE en 2004.

Par un curieux hasard, dix ans plus tard, parallèlement à ses études doctorales sur la question, elle coordonne le projet de Pédagogie à l'école de langue française (PELF) de la FCE. Quand on lui demande comment le personnel enseignant des écoles de langue française en contexte minoritaire pourrait se sentir « en compétition d'égal à égal », elle affirme avec son franc parler : « Avec des outils conçus pour ce contexte particulier, ce que la PELF fait justement! C'est avec l'appui d'une pédagogie qui répond aux besoins du milieu que le personnel pourra



se sentir d'égal à égal avec ses collègues de la majorité. La PELF peut paraître familière à certains et à certaines. D'autres y verront une nouvelle façon de faire, une nouvelle façon d'être, à intégrer graduellement dans leur quotidien. »

Gilberte Godin signe la préface du présent document où elle met en contexte l'évolution des grandes questions liées à l'éducation en français.

Regard sur la dernière décennie

En 2004, le personnel enseignant s'exprimait dans une enquête pancanadienne sur les défis rencontrés en enseignement en milieu minoritaire francophone. Le rapport de cette enquête, rédigé par Gilbert, Letouzé, Thériault et Landry (2004)¹ et publié par la FCE, faisait état des réponses obtenues auprès de 672 enseignants des écoles de langue française en contexte minoritaire. Les défis suivants sont ceux qui ont été signalés le plus fréquemment par les participants à l'enquête :

- le manque de ressources financières, matérielles, pédagogiques, humaines et technologiques;
- le besoin de combattre l'assimilation, de protéger et de promouvoir la langue et la culture, et de développer le sentiment d'appartenance;
- le manque d'appui des parents en ce qui a trait à la continuité du français de l'école à la maison et dans la communauté;
- l'importance pour les élèves de parler, de lire et d'écrire en français;
- le pouvoir d'attraction de la langue anglaise.

Cette étude faisait également état du manque de formation pédagogique et de développement professionnel en contexte francophone minoritaire, un défi signalé par un nombre important de participants.

Le rapport de 2004 concluait en proposant des pistes de réflexion à privilégier pour l'action. Entre autres, il recommandait d'axer la pédagogie sur un partenariat famille-école-communauté afin qu'elle prépare « les élèves à être et à devenir des agentes et des agents de la vitalité de leur communauté francophone ». (p. 33)

Dix ans plus tard, si les écoles de langue française ont continué de se développer, une nouvelle enquête sur l'enseignement en contexte minoritaire présente des résultats complexifiés notamment par la diversification de la francophonie canadienne, par l'augmentation continue du nombre de mariages exogames, par le choix d'établissements scolaires de ces couples exogames qui privilégient en majorité l'école de langue anglaise et par d'autres facteurs démographiques et économiques qui ne jouent pas toujours en faveur des francophones.

Une pédagogie sur mesure qui s'est fait attendre

La dernière décennie a été témoin d'une prise de conscience collective de l'importance de l'école de langue française pour le développement et la pérennité de la francophonie au Canada.

De plus en plus, on semble reconnaître l'impact important des valeurs de la famille et de la vitalité linguistique et culturelle des communautés sur l'apprentissage de la langue, l'engagement identitaire et communautaire, et les apprentissages en général. Il est de plus en plus reconnu également que l'éducation en contexte francophone minoritaire s'inscrit dans une dynamique école-famille-communauté et qu'elle se doit de faire une large place à la culture et aux arts.

Le double mandat de l'école de langue française, qui comprend les objectifs scolaires du curriculum et le développement langagier et identitaire de l'élève, n'est plus remis en question. Si le mandat de l'école s'est clarifié au fil des ans, le personnel enseignant est resté un peu dans le noir quant à son rôle par rapport au mandat identitaire (Gérin-Lajoie, 2001, 2002, 2008, 2011). Plus récemment, on a précisé le rôle de l'enseignant comme passeur culturel² et comme agent de socialisation langagière et culturelle (Landry, Allard et Deveau, 2010; Dalley, 2008). Certains chercheurs ont traité du rôle des directions d'école, qui constituent un appui essentiel dans le quotidien du personnel enseignant (Lapointe et Lyse Langlois, *L'identité professionnelle des chefs d'établissement*, Rocque, J., 2011).

1 *Le personnel enseignant face aux défis de l'enseignement en milieu minoritaire francophone*. Rapport de recherche.

2 *Trousse du passeur culturel*.

En ce qui concerne le développement identitaire, les huit principes directeurs de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) pour guider les interventions semblent faire l'unanimité :

- S'inscrire dans la francophonie canadienne;
- Miser sur la créativité et l'innovation;
- Valoriser la diversité;
- Favoriser l'action concertée de la famille, de la communauté et de l'école;
- Développer un rapport positif à la langue française;
- Créer des liens au sein de la francophonie canadienne;
- Encourager la mobilisation;
- Viser des effets durables.

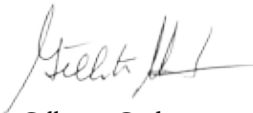
La gestation pour une pédagogie adaptée sur mesure au contexte linguistique minoritaire a été longue. D'abord a-t-il fallu que le personnel enseignant cerne les défis de l'enseignement propres à ce contexte. Puis, tant du côté de la recherche que du côté des organisations communautaires, la question de l'enseignement en contexte minoritaire a évolué.

Les années 2000 ont vu la prolifération des écoles de langue française en vertu de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. La jurisprudence afférente aux diverses contestations judiciaires a confirmé le droit de gestion de la communauté linguistique minoritaire de ces écoles.

Deux Sommets de l'Éducation (Ottawa 2005 et Edmonton 2012) sont venus ponctuer la dernière décennie et remettre la pédagogie au cœur des enjeux. Toujours guidé par la concertation des représentants francophones des ministères de l'Éducation, le volet pédagogique comportait l'objectif audacieux de définir une pédagogie propre au contexte minoritaire et de développer un concept de formation novateur pour se l'approprier. C'est à la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants que le mandat a été confié et la publication du présent rapport coïncide avec le lancement du produit de ces travaux, la Pédagogie à l'école de langue française (PELF), dont j'ai eu le privilège de coordonner les travaux et les aboutissements.

Pour que la PELF, cette pédagogie sur mesure, soit fructueuse et remplisse son mandat d'accompagner le développement identitaire des élèves et d'appuyer l'épanouissement de la francophonie, le personnel enseignant a, plus que jamais, besoin d'être soutenu par les partenaires clés en éducation, soit les parents, la communauté, les ministères et les leaders communautaires.

Je ne peux que souhaiter longue vie à cette initiative qui soutient le cheminement identitaire du personnel enseignant et l'outille dans son intervention auprès de la jeunesse. Longue vie aussi à la FCE qui poursuit inlassablement son œuvre de justice sociale dans ce domaine essentiel qu'est l'éducation de langue française.



Gilberte Godin

Introduction

En 2004, la FCE, avec le Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités de l'Université d'Ottawa et l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, a mené une vaste enquête qui offrait un portrait nouveau de l'exercice de la profession enseignante en milieu minoritaire et qui a permis de connaître les défis auxquels les enseignants doivent faire face. L'exercice a aussi permis de mieux comprendre les motivations des enseignants ainsi que leur engagement à l'égard du maintien de la langue et de la culture françaises.

Dix ans plus tard, la FCE présente une mise à jour des renseignements les plus significatifs du rapport de l'enquête participative nationale de 2004 afin de voir comment la situation et les défis des enseignantes et enseignants ont évolué depuis. À cela s'ajoute l'analyse des résultats d'un sondage qu'a mené la FCE auprès de plus de 8000 membres du personnel enseignant, dont la majorité travaillaient dans les écoles de langue anglaise ou d'immersion, et près de 1300, dans les écoles de langue française du pays. Ce second groupe constitue donc un échantillon important et nous permet de faire une analyse comparative intéressante afin de comprendre encore mieux les particularités du contexte minoritaire.

Le présent document se divise donc en deux parties :

La partie 1, *Les enjeux de l'enseignement en 2014*, constitue une mise à jour des éléments les plus probants de l'enquête réalisée en 2004 (*Le personnel enseignant face aux défis de l'enseignement en milieu minoritaire francophone*). La firme SavoirNet a été embauchée pour analyser la première enquête et rédiger un nouveau questionnaire en s'inspirant du premier. Ce questionnaire a été approuvé par le Comité consultatif du français langue première de la FCE et administré par SavoirNet qui a ensuite fait l'analyse des réponses obtenues. Ce sont les constats de cette démarche qui se retrouvent dans la première partie.

La partie 2, *La comparaison entre les écoles de langue française et les écoles de langue anglaise (y compris les écoles d'immersion)*, présente l'analyse d'une enquête menée par les recherchistes du secteur Recherche et Information de la FCE au printemps 2014. Au total, 7950 personnes, toutes langues d'enseignement confondues, ont répondu au sondage, dont 1448 qui s'associaient aux écoles de langue française. Les résultats des deux groupes linguistiques ont été remis à MC Consultants Inc. qui a procédé à leur analyse et à la création des tableaux et des interprétations qui vous sont proposés dans cette partie.

Des liens entre les deux études ont été faits au fil de l'analyse, mais comme ces études n'ont pas été coordonnées au départ, toute tentative de rapprochement doit être faite avec prudence.

A decorative red ribbon graphic with a wavy, flowing shape, positioned horizontally across the upper portion of the page. The ribbon has a slight gradient and a shadow effect, giving it a three-dimensional appearance.

PARTIE 1

Les enjeux de l'enseignement en 2014



Louise Gratton
SavoirNet

Louise Gratton est membre de l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens. Elle compte plus de dix-huit ans d'expérience dans les réseaux culturels et éducatifs canadiens. Elle a mis sur pied un vaste éventail de programmes destinés aux jeunes, à leurs parents ainsi qu'aux personnes chargées de l'éducation de ces deux groupes. Experte de la conception de programmes éducatifs, Louise sait comment définir les besoins et mener

des études et des analyses de marchés. Son expérience en planification stratégique couvre non seulement la recherche et la planification, mais aussi la mise en œuvre des stratégies recommandées. Louise a élaboré et employé des méthodes structurées pour définir des programmes à l'échelle nationale et engager des changements organisationnels au sein d'organismes publics.

L'enquête de 2004 a été menée dans le but de mieux connaître le vécu des enseignantes et des enseignants dans les écoles de langue française et de cerner les défis propres à l'enseignement en milieu minoritaire. Ses objectifs étaient les suivants :

- mieux connaître la réalité des enseignants des écoles de langue française dans un milieu minoritaire;
- comprendre comment ils voient leurs rôles;
- identifier leurs motivations pour l'enseignement dans les écoles de langue française;
- comprendre la perception des principaux défis auxquels ils doivent faire face;
- identifier les répercussions du milieu sur l'expérience vécue par les enseignants.

L'enquête de 2004 a permis, entre autres, de démontrer que les défis de l'enseignement en français en contexte minoritaire sont nombreux et diversifiés. Elle a mis en relief la difficulté de promouvoir le français avec des ressources limitées et souligné les obstacles suivants :

- une charge d'enseignement trop lourde et diversifiée;
- un manque de ressources pédagogiques;
- un manque d'accès à la formation;
- une image négative de l'école;
- un milieu anglophone dominant;
- un manque de personnel qualifié;
- des installations physiques insuffisantes.

But et objectifs de l'enquête de 2014

Les résultats de l'enquête de 2004 dressaient un portrait exhaustif de plusieurs aspects de la réalité des enseignants. Ceux de la présente étude concernent principalement les éléments suivants :

- le profil des enseignants;
- les caractéristiques et les compétences langagières;
- l'accès à des ressources et à des services en français;
- l'accès à des outils technologiques et à des ressources en ligne en français;
- l'engagement et la satisfaction en enseignement;
- les relations professionnelles;
- les défis associés à l'enseignement en milieu minoritaire francophone.

L'exercice de 2014 a pour but de faire une comparaison avec les résultats de l'enquête participative nationale de 2004 en ce qui a trait aux défis auxquels les enseignants se heurtent et de déterminer comment ces défis ont évolué.

Il importe de préciser que la recherche de 2004 a été menée par des chercheurs réputés rassemblés sous l'égide d'un partenariat entre la FCE, le Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités (CIRCEM) et l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML) grâce à l'appui financier de Patrimoine canadien. La présente recherche n'a pas reçu cet appui et a été menée avec des moyens beaucoup plus limités.

Le mandat confié à SavoirNet consistait à :

- établir une méthodologie de recherche comparable à celle de l'enquête de 2004;
- déterminer les particularités du vécu des enseignants, leurs défis et leurs besoins;
- repérer les faits saillants de l'étude de 2014 à la lumière des résultats de l'enquête de 2004.

Méthodologie de l'enquête de 2014

Dans le cadre de l'enquête, un questionnaire en ligne a été élaboré avec la collaboration du comité consultatif du projet. Ce questionnaire s'est inspiré de celui de l'enquête de 2004 sans être aussi exhaustif puisque le champ d'intérêt n'était pas aussi vaste. Par ailleurs, comme il s'agissait d'un questionnaire électronique, les questions ont été reformulées en fonction des possibilités qu'offre ce format, lequel a grandement facilité le dépouillement des données. L'invitation à participer au sondage a été envoyée par courriel aux agents de liaison de la FCE ainsi qu'aux directions des conseils scolaires. Les membres du Comité consultatif du français langue première ainsi que les organisations Membres de la FCE ont participé activement à la promotion du questionnaire.

L'enquête s'est déroulée entre décembre 2012 et la fin janvier 2013. Le questionnaire était divisé en trois parties distinctes. La première avait pour but de dresser le profil de l'enseignante ou de l'enseignant. La deuxième portait sur l'expérience vécue par les enseignantes et enseignants dans l'école et comportait de nombreuses questions sur leurs motivations à l'égard de l'enseignement dans une école de langue française, leurs relations professionnelles et leur sentiment par rapport à l'enseignement et à l'accès aux ressources. La dernière partie du questionnaire concernait les difficultés et les défis perçus par les enseignantes et enseignants dans leur vie professionnelle.

L'objectif de départ était de recueillir au moins autant de questionnaires remplis que lors de l'enquête de 2004, soit 672. Au total, 1046 questionnaires ont été soumis, dont 815 au complet, ce qui constitue un résultat très satisfaisant compte tenu des échéances très serrées de l'activité de consultation. Il y a donc eu une augmentation du taux de participation de 35 %, avec une représentation proportionnelle des grandes régions semblable pour les deux enquêtes. Il est intéressant de noter que les enseignants ont très généreusement fourni des commentaires. Cet élan à faire part de leur expérience témoigne d'un engagement réel et d'une motivation de leur part.

Tout comme pour l'enquête de 2004, nous tenions à obtenir des réponses provenant de toutes les régions du Canada. Aux fins de l'analyse et de la comparaison des résultats avec l'enquête de 2004, certains résultats sont présentés selon les trois grandes régions du pays : l'Atlantique, l'Ontario, et les provinces de l'Ouest et le Nord.

Le présent rapport se veut une synthèse des résultats et présente quelques résultats comparatifs de l'enquête de 2004.

A. Profil des personnes ayant répondu au questionnaire

Cette partie du rapport a pour but de dresser un profil des personnes sondées : province ou territoire, rôle lié à l'enseignement, sexe, groupe d'âge, origine et compétence langagière.

Répartition géographique

La majorité des personnes ayant répondu au questionnaire provient de l'Ontario, soit 439 personnes (42 %). Il aurait cependant été souhaitable que l'Ontario soit mieux représenté puisque plus de la moitié du personnel enseignant des écoles de langue française s'y trouve. Le Nouveau-Brunswick est aussi bien représenté avec 383 personnes (36,6 %). Les provinces de l'Ouest et les territoires constituent 11,6 % des répondants.

Tableau 1 – Provenance des répondants

Province ou territoire	Pourcentage	Nombre
Ontario	42,0 %	439
Nouveau-Brunswick	36,6 %	383
Nouvelle-Écosse	5,4 %	57
Alberta	3,8 %	40
Manitoba	3,1 %	32
Saskatchewan	3,0 %	31
Île-du-Prince-Édouard	2,8 %	29
Terre-Neuve-et-Labrador	1,8 %	19
Yukon	0,8 %	8
Territoires du Nord-Ouest	0,4 %	4
Nunavut	0,1 %	1
Colombie-Britannique	0,0 %	0
Québec	0,0 %	0

Malgré une plus grande participation dans toutes les régions (augmentation totale des réponses de 56 %), l'échantillon des personnes ayant répondu au questionnaire est comparable à celui de l'enquête de 2004 pour les trois grandes régions du pays. Tout comme pour l'enquête de 2004, la région de l'Atlantique est fortement représentée. Il est toutefois important de noter une légère hausse de la participation dans cette région, alors que l'Ontario indique une baisse de 4,9 %. Le tableau ci-dessous offre une comparaison des taux de participation des trois grandes régions pour les deux enquêtes.

Tableau 2 – Comparaison de la provenance des répondants selon l'année de l'enquête

Région	2004	2014
Ontario	46,9 %	42,0 %
Atlantique	41,2 %	46,6 %
Ouest et Nord	11,3 %	11,4 %

Profil des enseignants

En tout, 74,5 % des personnes ayant répondu au questionnaire sont des femmes (779), alors que 25 % sont des hommes (262). Nous avons offert aux répondantes et répondants la possibilité de ne pas indiquer leur sexe, et un petit nombre (5) a sélectionné cette option. Ces résultats sont comparables à ceux de l'enquête de 2004 alors que les femmes constituaient aussi les trois quarts de l'échantillon.

Tableau 3 – Comparaison du sexe des répondants selon l'année de l'enquête

Sexe	2004	2014
Féminin	76,8 %	74,5 %
Masculin	23,2 %	25,0 %
Je préfère ne pas indiquer	-	0,5 %

C'est dans la région de l'Ouest et du Nord que la proportion de répondants masculins est la plus élevée avec un taux de 31,0 %, et ce pourcentage a légèrement augmenté (de 4 %) depuis l'étude de 2004.

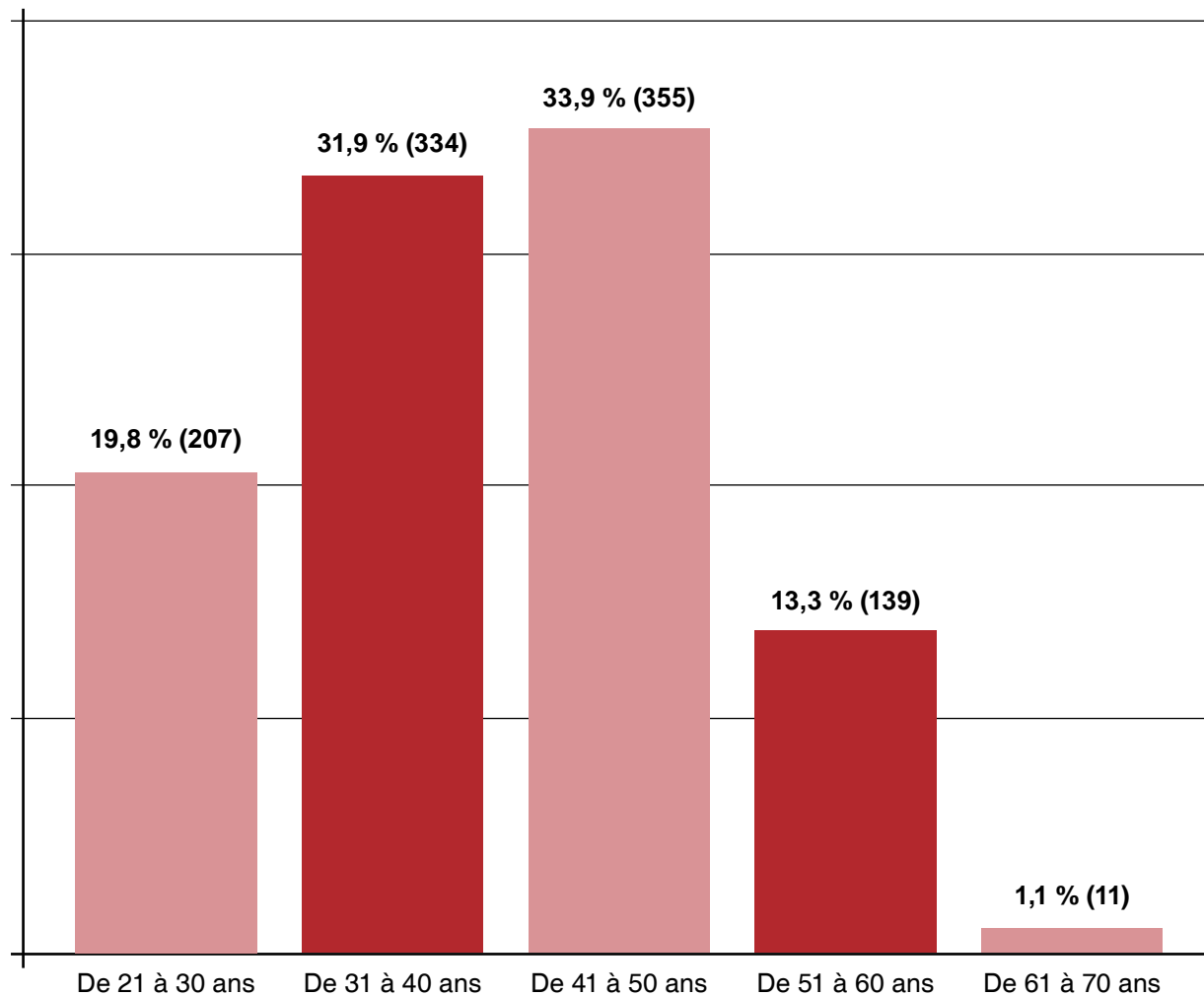
Tableau 4 – Comparaison du sexe des répondants selon la région

Sexe	Atlantique	Ontario	Ouest et Nord
Féminin	78,3 %	71,5 %	69,0 %
Masculin	21,3 %	27,8 %	31,0 %

La grande majorité des personnes ayant répondu au questionnaire (93,9 %) est née au Canada, ce chiffre étant légèrement inférieur aux résultats de l'enquête de 2004. Le nombre de participants dont le pays de naissance n'est pas le Canada a augmenté de 3,3 % depuis cette dernière enquête. Les pays d'origine les plus souvent mentionnés sont la France, les États-Unis ainsi que certains pays d'Afrique (Cameroun, Congo, Burundi et Algérie).

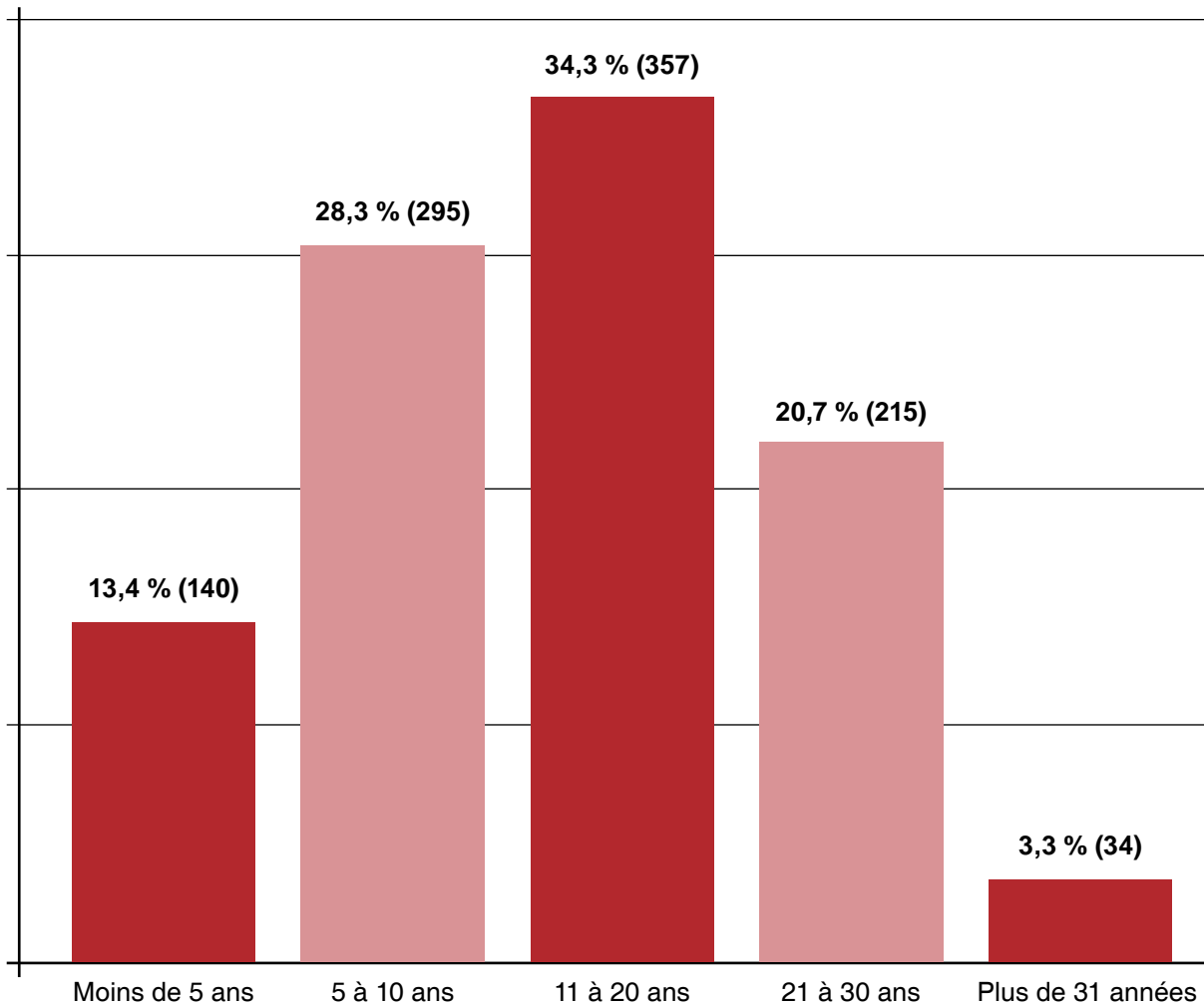
Le tableau ci-dessous présente la répartition des répondants en cinq groupes d'âge. Ce sont les groupes des 31-40 ans et des 41-50 ans qui sont les plus représentées, mais tous les groupes d'âge sont quand même bien représentés; les résultats traduisent donc l'expérience des enseignants plus jeunes et des plus âgés.

Figure 1 – Profil des répondants selon le groupe d'âge



Comme l'indique le tableau ci-dessous, la plus grande proportion des personnes ayant répondu au questionnaire ont entre 11 et 20 ans d'expérience professionnelle (34,3 %), et la majorité des personnes sondées (76,0 %) ont moins de 20 ans d'expérience.

Figure 2 – Profil des répondants selon les années d'expérience en enseignement



Métier des personnes ayant répondu au questionnaire

Les enseignants à temps plein représentent 81,1 % des répondants, alors que 6,1 % sont des enseignants à temps partiel. Le deuxième groupe en importance est formé par les administrateurs scolaires (4,8 %). Un petit nombre de suppléants (3,1 %), d'orthopédagogues (2,8 %) et d'éducateurs (2,4 %) ont aussi participé au sondage. Lors de l'enquête de 2004, 85 % des répondants affirmaient être des enseignants.

Puisque les cycles d'enseignement ne sont pas nécessairement les mêmes partout et que certaines personnes enseignent à plusieurs niveaux, nous avons regroupé les répondants en deux paliers, soit le palier élémentaire (de la maternelle à la 8^e année) et le palier secondaire (de la 9^e à la 12^e année). Le niveau d'enseignement des personnes ayant répondu au questionnaire est réparti assez également.

B. Caractéristiques et compétences langagières

Langue maternelle

La très grande majorité des personnes sondées ont le français comme langue maternelle (90,8 %), ce qui constitue une légère diminution par rapport à l'enquête de 2004. Par ailleurs, alors que seulement trois personnes indiquaient avoir une langue maternelle autre que le français ou l'anglais dans l'enquête de 2004, les répondants de la deuxième enquête ont été plus nombreux à le faire. On remarque que les trois quarts de ces répondants travaillent en Ontario.

Tableau 5 – Profil des répondants selon la langue maternelle

Langue maternelle (la première langue apprise et comprise)	Pourcentage (nombre)
Français	90,8 % (792)
Anglais	5,8 % (51)
Autre	3,4 % (29)

Langue de scolarisation

L'enquête s'est intéressée à la langue de scolarisation des répondants pour quatre catégories : l'élémentaire, le secondaire, les études universitaires et les études universitaires en éducation.

Tableau 6 – Langue de scolarisation des répondants selon l'année de l'enquête

	Tout en français et tout en français sauf l'anglais 2004	Tout en français et tout en français sauf l'anglais 2014
Élémentaire	90 %	93 %
Secondaire	85 %	89 %
Études universitaires	70 %	74 %
Études universitaires en éducation	85 %	90 %

Le tableau comparatif précédent montre une augmentation du français comme langue de scolarisation depuis les dix dernières années dans toutes les catégories. C'est au niveau universitaire qu'on continue d'observer une proportion moins élevée de personnes ayant reçu une formation complète en français. C'est cependant à 90 % que les répondants ont indiqué avoir complété leurs études en éducation en français.

Le tableau ci-dessous indique que le pourcentage de répondants qui ont fait leurs études en français ou en français sauf le cours d'anglais est comparable pour les régions de l'Atlantique et de l'Ontario, à l'élémentaire, au secondaire et pour les études universitaires en éducation. Par contre, on constate une plus faible scolarisation en français pour la région de l'Ouest et du Nord, et ce pour toutes les catégories. On remarque aussi que pour la région de l'Ontario, seuls 60,1 % des participants ont fait leurs études postsecondaires (cycle universitaire) en français seulement. Il convient de noter que 19 % des participants de l'Ontario ont indiqué que « la plupart des cours étaient en français » pour ce cycle d'études. Il faut cependant signaler que le parcours scolaire n'a pas nécessairement été réalisé dans la région où les enseignants résidaient au moment où ils ont répondu au sondage.

Tableau 7 – Langue de scolarisation des répondants selon la région

	Atlantique Tout en français et tout en français sauf l'anglais	Ontario Tout en français et tout en français sauf l'anglais	Ouest et Nord Tout en français et tout en français sauf l'anglais
Élémentaire	94,3 %	95,8 %	80,8 %
Secondaire	91,2 %	90,1 %	78,0 %
Études universitaires	87,9 %	60,1 %	69,7 %
Études universitaires en éducation	88,4 %	93,2 %	77,3 %

Compétences langagières et identité ethnolinguistique

Une section du sondage demandait aux participants d'autoévaluer leur aisance à utiliser le français et l'anglais dans une variété de situations. Comme le montre le tableau ci-dessous, les enseignants évaluent généralement comme bonne à très bonne leur compréhension orale (99,8 %) et écrite (99,1 %) du français. L'expression orale du français est aussi évaluée comme bonne à très bonne (98,5 %). Par contre, l'expression écrite du français reçoit un résultat légèrement inférieur.

Tableau 8 – Autoévaluation des habiletés langagières en français et en anglais

	Très faible	Faible	Modéré	Bonne	Très bonne
Compréhension orale – français	0,1 %	0,0 %	0,1 %	5,2 %	94,6 %
Compréhension orale – anglais	0,6 %	1,5 %	8,7 %	28,6 %	60,6 %
Expression orale – français	0,1 %	0,2 %	1,2 %	12,3 %	86,2 %
Expression orale – anglais	1,4 %	4,4 %	20,8 %	32,1 %	41,4 %
Compréhension écrite – français	0,1 %	0,1 %	0,7 %	9,8 %	89,3 %
Compréhension écrite – anglais	1,0 %	2,9 %	11,7 %	26,4 %	57,9 %
Expression écrite – français	0,1 %	0,3 %	2,5 %	17,2 %	79,8 %
Expression écrite – anglais	2,8 %	7,1 %	18,7 %	30,3 %	41,1 %

Tout comme pour l'étude initiale, nous avons tenté de saisir l'identité ethnolinguistique des répondants. Nous leur avons demandé d'évaluer quelle identité correspondait le mieux à leur vécu, à leur façon de penser et d'agir, à leurs intérêts, à leurs croyances et à leurs valeurs. Le tableau ci-dessous indique une très forte identité « francophone » (96 %), suivie d'une identité « canadienne-française » (80 %) puis d'une identité « bilingue » (67 %), alors que l'identité « anglophone » se révèle relativement faible (22 %). L'identité « franco », qui se voulait liée à la francophonie des provinces ou des territoires, est d'importance moyenne dans l'ensemble de l'échantillon (39 %). Les résultats indiquent que 17 % des répondants affirment avoir une identité québécoise, et on peut supposer qu'ils sont originaires du Québec.

Tableau 9 – Autoévaluation de l’identité ethnolinguistique

	Ne correspond pas ou correspond un peu	Correspond moyennement	Correspond fortement ou assez bien
Francophone	2 %	2 %	96 %
Canadien-français	12 %	8 %	80 %
Bilingue	14 %	19 %	67 %
Acadien	54 %	4 %	42 %
Franco* (ex. franco-yukonnais, etc.)	58 %	4 %	38 %
Anglophone	66 %	12 %	22 %
Biculturel	70 %	11 %	19 %
Québécois	79 %	4 %	17 %

Nous avons aussi cru bon de demander aux répondants s’ils considèrent qu’ils travaillent dans une école située dans un milieu minoritaire. Bien que tous soient à l’emploi d’une école située à l’extérieur du Québec, il est intéressant de souligner que 15,8 % des enseignants ne considèrent pas travailler dans un contexte minoritaire. Comme en témoignent les commentaires des participants, ce pourcentage élevé s’explique sans doute parce que la ville ou la collectivité dans laquelle se situe l’école est majoritairement francophone et, par conséquent, les répondants ne considèrent pas que l’école se trouve dans un contexte minoritaire.

« Notre ville est 95 % francophone, par contre on est en minorité dès qu’on sort de la ville. »

« Je ne suis pas certaine comment répondre à cette question. [Ma communauté] n’est pas aussi minoritaire que les autres villes et villages de la région, mais c’est tout de même minoritaire. »

« Notre région est francophone, mais nous sommes minoritaires dans la province. »

« Je décrirais plutôt mon école comme une école en milieu majoritaire francophone, mais entourée d’anglais. »

« Je travaille dans une école de langue française qui n’est pas en minorité dans sa ville, mais elle l’est dans sa province. »

« Difficile à répondre parce que dans le village on parle un mélange d’anglais et de français. »

« La région est considérée bilingue. Nous avons autant d’écoles anglophones que francophones. »

C. Accès à des ressources et à des services en français

Dans le cadre de l’enquête, nous avons voulu examiner l’accès aux ressources et aux services en français afin de vérifier auprès du personnel enseignant si la perception de cette situation avait évolué depuis dix ans.

La présente enquête porte aussi sur l’accès à tout le contenu disponible en ligne pour les enseignants, ce qui n’avait pas été pris en considération dans la première enquête pour des raisons évidentes.

Les ressources communautaires

Pour tous les services et toutes les ressources énumérés dans le questionnaire et indiqués dans le tableau ci-dessous, la majorité des personnes sondées ont indiqué que leur accès va de modéré à bon. L’accès à des films en français (46,7 %) et à des services à la clientèle dans les commerces en français (41,5 %) est considéré par la majorité des personnes sondées comme étant plus limité.

Tableau 10 – Accès à des services et à des ressources en français - Canada

	Très faible et faible	Modéré	Bon et très bon
Des spectacles d'artistes francophones	28 %	24,8 %	47,2 %
Des ressources éducatives en français	28 %	33,9 %	38,2 %
Des journaux et magazines en français	30,9 %	25,2 %	43,9 %
Des films en français	46,7 %	25,6 %	27,6 %
Du travail en français	24,5 %	23,7 %	51,9 %
Des services à la clientèle dans les commerces en français	41,5 %	27,7 %	30,7 %
Des services bancaires en français	37,7 %	16,6 %	45,7 %
Des services gouvernementaux en français	23,5 %	23,8 %	52,7 %
Des ressources communautaires en langue française (ex. bibliothèque, etc.)	26,4 %	21,3 %	52,3 %
Moyenne nationale	31,9 %	24,7 %	43,3 %

Nous avons observé un écart entre les résultats des trois grandes régions du Canada. Comme le montrent les trois tableaux ci-dessous, l'accès aux services en français est considéré meilleur dans les régions de l'Atlantique et de l'Ontario, tandis que dans la région de l'Ouest et du Nord, il est significativement plus faible que la moyenne nationale. Les tableaux ci-dessous répartissent les résultats en trois catégories : l'accès considéré comme bon et très bon, l'accès considéré comme modéré et l'accès considéré comme faible et très faible.

Tableau 11 – Accès à des services et à des ressources en français - Ontario

	Très faible et faible	Modéré	Bon et très bon
Des services gouvernementaux en français	24 %	28 %	47 %
Du travail en français	27 %	26 %	46 %
Des ressources communautaires en langue française (ex. bibliothèque, etc.)	35 %	21 %	43 %
Des services bancaires en français	39 %	18 %	42 %
Des spectacles d'artistes francophones	37 %	22 %	41 %
Des journaux et magazines en français	39 %	21 %	39 %
Des ressources éducatives en français	32 %	31 %	36 %
Des films en français	50 %	24 %	26 %
Des services à la clientèle dans les commerces en français	44 %	30 %	26 %

Tableau 12 – Accès à des services et à des ressources en français - Atlantique

	Très faible et faible	Modéré	Bon et très bon
Des services gouvernementaux en français	15 %	19 %	66 %
Du travail en français	17 %	21 %	62 %
Des ressources communautaires en langue française (ex. bibliothèque, etc.)	11 %	19 %	69 %
Des services bancaires en français	26 %	15 %	59 %
Des spectacles d'artistes francophones	18 %	24 %	58 %
Des journaux et magazines en français	20 %	26 %	53 %
Des ressources éducatives en français	22 %	36 %	41 %
Des films en français	42 %	26 %	32 %
Des services à la clientèle dans les commerces en français	31 %	26 %	42 %

Tableau 13 – Accès à des services et à des ressources en français – Ouest et Nord

	Très faible et faible	Modéré	Bon et très bon
Des ressources éducatives en français	32 %	35 %	32 %
Du travail en français	43 %	26 %	30 %
Des spectacles d'artistes francophones	34 %	38 %	28 %
Des journaux et magazines en français	41 %	34 %	25 %
Des services gouvernementaux en français	53 %	28 %	19 %
Des films en français	55 %	27 %	18 %
Des ressources communautaires en langue française (ex. bibliothèque, etc.)	56 %	28 %	15 %
Des services bancaires en français	78 %	17 %	5 %
Des services à la clientèle dans les commerces en français	71 %	25 %	4 %

En observant les tableaux pour chaque région du Canada, on constate que les répondants des provinces de l'Ouest et des territoires considèrent comme faible et très faible l'accès à toutes les ressources et à tous les services en français indiqués. Les services bancaires et à la clientèle dans les commerces sont les plus limités.

Selon l'échantillon, c'est dans les provinces de l'Atlantique qu'il y a le meilleur accès à des ressources en français. Seul l'accès à des films en français est considéré comme plus limité.

L'utilisation des technologies

L'utilisation des technologies et l'accès à Internet ne faisaient pas partie de l'étude de 2004. Peu présente alors, la Toile est maintenant une source indispensable d'appui pour une grande majorité d'enseignants. Dans le cadre de cette nouvelle enquête, nous avons cherché à mieux comprendre les facteurs liés à l'accessibilité des technologies et à leur utilisation par les enseignants. Nous remarquons que l'utilisation d'Internet est bien établie dans le quotidien des enseignants. Neuf enseignants sur dix disent y avoir recours plusieurs fois par semaine dans le cadre de leurs fonctions.

Dans un premier temps, nous avons interrogé les participants sur les défis associés à l'utilisation d'Internet. Après avoir analysé les réponses, nous avons constaté que les cinq défis indiqués dans le questionnaire sont jugés comme importants par la plupart des répondants. En effet, la vaste majorité des enseignants (plus de 78 %) jugent que l'accès limité aux ordinateurs dans la salle de classe et le manque de matériel informatique (ordinateur, tableau blanc interactif, etc.) sont des facteurs qui limitent leur champ d'action. L'accès limité à des ressources en français sur Internet est aussi considéré comme un facteur de frustration pour 82,1 % des personnes ayant répondu au questionnaire. L'accès limité à un Internet performant (73,4 %) ainsi que le contenu filtré ou bloqué (69,2 %) sont des défis non négligeables, mais de moins grande importance pour les personnes sondées.

Ces signes d'insatisfaction montrent l'importance qu'accordent les enseignants à l'utilisation des technologies dans le cadre de leurs fonctions.

Tableau 14 – Évaluation des défis associés à l'utilisation d'Internet à l'école

	Aucunement	Peu important	Important	Très important	Extrêmement important	Je ne sais pas
L'accès limité à un Internet performant	8,20 %	15,70 %	19,20 %	20,00 %	34,20 %	2,70 %
L'accès limité aux ordinateurs dans la classe	7,40 %	10,70 %	17,50 %	23,40 %	39,00 %	2,00 %
Le manque d'équipement informatique (ordinateur, tableau blanc, etc.)	7,50 %	11,90 %	18,90 %	21,70 %	37,90 %	2,20 %
L'accès limité à des ressources en français sur Internet	3,60 %	11,90 %	21,40 %	27,20 %	33,50 %	2,40 %
Le contenu filtré ou bloqué par le système (ex. accès aux médias sociaux)	8,60 %	19,40 %	22,50 %	22,70 %	24,00 %	2,80 %

Nous avons par ailleurs voulu mieux comprendre les défis associés à l'accès à certaines ressources et à certains services en langue française sur Internet dans le cadre de l'enseignement. Alors que les services technologiques tels que le courriel et le fureteur sont souvent offerts en français, le contenu francophone sur la Toile n'est pas toujours au rendez vous pour les enseignants. En effet, seulement 38,9 % d'entre eux jugent comme « bon » et « très bon » l'accès à des documents d'appui, comme des vidéos, et un peu plus de la moitié (53,8 %) jugent comme « bon » et « très bon » l'accès aux ressources et aux activités pédagogiques en ligne.

Tableau 15 – Accès à des ressources et à des services en langue française sur Internet

	Très faible	Faible	Modéré	Bon	Très bon	Je ne sais pas
Service de courriel	0,7 %	1,0 %	4,4 %	20,0 %	73,1 %	0,7 %
Fureteur pour naviguer sur le Web	0,9 %	3,1 %	12,0 %	30,8 %	50,1 %	3,1 %
Ressources et activités pédagogiques en ligne	3,0 %	11,9 %	30,4 %	35,5 %	18,3 %	0,8 %
Documents d'appuis multimédias (vidéos, baladodiffusion, etc.)	3,6 %	17,9 %	36,1 %	26,8 %	12,1 %	3,5 %
Programmes de formation ou de perfectionnement professionnel	6,8 %	19,6 %	31,3 %	23,1 %	9,4 %	9,7 %

À la lumière de ces renseignements, nous pouvons conclure que l'utilisation d'Internet est bien établie dans le quotidien des enseignants, mais que la recherche de ressources en français en lien avec le programme d'études demeure un défi considérable.

Même si les deux enquêtes ont été menées selon des méthodes très différentes, nous constatons que la situation n'a pas beaucoup évolué et que l'accès à des ressources en français est encore une difficulté que vit plus de la moitié des enseignants dans leurs collectivités respectives.

Après dix ans, nous pouvons dire que l'éventail des services et des activités culturels en français dans les communautés ou en ligne demeure limité. Maintenir le français avec des ressources limitées demeure donc un défi considérable pour les enseignants francophones, qui doivent combler les lacunes de l'expérience culturelle des élèves.

D. Raisons d'enseigner dans une école de langue française

Nous avons tenté de préciser ce qui caractérise le mieux l'engagement personnel des répondants à l'égard de l'enseignement dans une école de langue française. Une liste d'une quinzaine de buts liés à l'enseignement a été présentée. Les répondants devaient indiquer leur degré d'engagement personnel pour chacun de ces buts. Tout comme pour l'étude de 2004, les réponses ont été regroupées en quatre catégories :

- Actualisation du potentiel humain (ex. favoriser le développement de l'autonomie personnelle, le développement du bien-être psychologique des élèves).
- Développement de la communauté francophone (ex. amener les élèves à s'engager dans le développement de la communauté francophone, faire vivre la culture francophone).
- Développement de la science et de la connaissance chez les élèves (ex. transmettre la connaissance, développer la pensée scientifique, maîtriser les technologies de l'information et des communications).
- Développement de la compétence en français (ex. développer les habiletés de lecture et d'écriture, améliorer les habiletés de communication orale).

Le tableau ci-dessous présente les résultats en pourcentage pour l'ensemble des personnes ayant répondu au questionnaire.

Tableau 16 – Degré d'engagement personnel des répondants à l'égard de l'enseignement dans une école de langue française

	Peu ou aucun engagement	Engagement modéré	Engagement fort ou très fort
Actualisation du potentiel humain	1,6 %	11,8 %	89,0 %
Développement de la communauté francophone	6,0 %	20,5 %	73,5 %
Développement de la science et de la connaissance chez les élèves	6,6 %	19,4 %	73,8 %
Développement de la compétence en français	2,0 %	12,0 %	86,0 %

En observant les résultats, on remarque que les enseignants s'investissent pleinement dans leur rôle. Pour les quatre catégories de buts liés à l'enseignement dans une école de langue française, les trois quarts des enseignants ont affirmé avoir un engagement fort ou très fort.

Les catégories indiquant le taux d'engagement le plus fort sont l'« actualisation du potentiel humain » (89 %) et le « développement de la compétence en français » (86 %).

Un intérêt particulier pour la question du « développement de la communauté francophone » nous a amené à comparer les trois régions du pays pour constater que l'engagement du personnel enseignant est sensiblement le même partout au pays.

Tableau 17 – Engagement du personnel enseignant envers la communauté francophone par région

	Peu ou aucun engagement	Engagement modéré	Engagement fort ou très fort
Ouest et Nord	4 %	21 %	75 %
Ontario	7 %	20 %	72 %
Atlantique	5 %	20 %	75 %

En plus des quatre catégories de buts examinées, il nous a semblé important de demander aux répondants, dans le cadre d'une question ouverte, si d'autres raisons importantes les avaient poussés à enseigner dans une école de langue française. Un nombre élevé de répondants (près de 25 %) ont fourni des commentaires qui se résument pour la plupart à trois grands thèmes :

1. L'amour pour la langue et la culture françaises
2. Le désir de participer à l'épanouissement de la langue et de la culture françaises
3. L'épanouissement personnel en tant que francophones

« Je suis francophone... je veux vivre en français... enseigner dans un établissement francophone et voir les enfants apprendre dans leur langue maternelle. »

« Parce que c'est ma langue maternelle et je désire travailler dans ma langue. Aussi, je désire transmettre cette langue à mes enfants et la meilleure façon de le faire (en plus de la parler à la maison) c'est de « vivre en français » à tous les jours à l'extérieur de la maison. »

« J'ai tellement de raisons que je ne pense pas avoir assez de place pour les rédiger! »

« Je crois en la francophonie et je veux la partager avec le plus de monde possible. »

« C'est un sentiment plus fort que moi. J'ai la culture francophone dans le cœur. C'est qui je suis et je ne peux pas m'empêcher de la faire "vivre" à travers mon enseignement. »

E. Satisfaction au travail

Nous avons voulu mieux comprendre la satisfaction des répondants par rapport à leur travail. Ils devaient indiquer, par ordre de priorité, les aspects les plus satisfaisants de leur travail. Cette question était semblable à celle de l'enquête initiale. Nous avons proposé les huit raisons les plus importantes observées dans l'étude de 2004 et demandé aux répondants de les placer par ordre de priorité. Les résultats sont présentés sur une échelle de 8.

Tableau 18 – Aspects les plus satisfaisants du travail

(8 étant l'aspect le plus satisfaisant et 1 étant l'aspect le moins satisfaisant)

Progrès et réussite des élèves	4,69
Relation avec les élèves	4,26
Enseigner en français	4,25
Influence sur les élèves	3,57
Contribuer au sentiment d'appartenance des élèves	3,18
Relation avec mes collègues	2,81
Défis et projets intéressants à réaliser	2,69
Conditions de travail (ex. salaire, vacances, etc.)	2,62

Comme le montre le tableau ci-dessus, les personnes sondées ont accordé une pondération moyenne plus élevée à l'aspect « progrès et réussite des élèves ». Suivent la « relation avec les élèves » et « enseigner en français ». Les « conditions de travail » arrivent en dernière place dans la série d'énoncés proposés, ce qui constitue un témoignage non équivoque de l'engagement du personnel enseignant à l'égard de la mission particulière des écoles de langue française, malgré des conditions parfois difficiles.

En 2004, la satisfaction au travail dans une école de langue française a été mesurée de plusieurs façons au moyen de deux questions, ce qui a permis de faire une analyse factorielle regroupant en une seule catégorie les énoncés mesurant la satisfaction au travail.

Bien que la présente enquête soit moins scientifique à cet égard, nous pouvons conclure que la satisfaction des enseignants par rapport à leur travail est encore, dix ans plus tard, grandement liée à la réussite des élèves et à la relation avec les élèves.

Tableau 19 – Comparaison de la satisfaction au travail selon l'année de l'enquête

Résultats par ordre de priorité 2004	Résultats par ordre de priorité 2014
1. Progrès et réussite des élèves	1. Progrès et réussite des élèves
2. Relation avec les élèves	2. Relation avec les élèves
3. Relation avec les collègues	3. Enseigner en français
4. Enseigner en français	4. Influence sur les élèves
5. Contribuer au sentiment d'appartenance des élèves	5. Contribuer au sentiment d'appartenance des élèves
6. Influence sur les élèves	6. Relation avec les collègues
7. Conditions de travail	7. Défis et projets intéressants à réaliser
8. Défis et projets intéressants à réaliser	8. Conditions de travail

F. Relations professionnelles

La satisfaction au travail est aussi fortement associée à la qualité des relations professionnelles. Nous avons voulu vérifier l'état de ces relations après dix ans. Comme en 2004, les questions se concentraient surtout sur la qualité des relations vécues avec les supérieurs, les collègues, les élèves et les parents. Les résultats présentés dans le tableau ci-dessous indiquent qu'en grande majorité, les personnes sondées estiment que leurs collègues respectent « leur autonomie dans leurs rôles professionnels » (85 %). Vient ensuite l'estime des compétences et de l'efficacité par les collègues surtout (83 %), mais aussi par les supérieurs dans une moindre mesure (76 %). L'appui à des projets par les collègues semble un peu moins fort, sans être négligeable (74 %). Il semble qu'en général, les supérieurs reconnaissent la compétence de leur personnel, mais qu'ils ne sont pas très généreux en réactions explicites de soutien pour ce qui est de l'efficacité (66 %) ni en commentaires constructifs (64 %).

Tableau 20 – Perception des relations vécues avec les supérieurs et les collègues

	Pas du tout et peu en accord	Moyennement en accord	En accord et fortement en accord
Mes collègues respectent mon autonomie dans mes rôles professionnels.	3 %	12 %	85 %
J'ai l'estime de mes collègues de travail.	3 %	14 %	83 %
Mes supérieurs respectent mon autonomie dans mes rôles professionnels.	8 %	14 %	77 %
Mes collègues ont des réactions qui me laissent entendre que je suis très efficace dans mon rôle en enseignement.	6 %	18 %	76 %
Je crois avoir l'estime de mes supérieurs.	7 %	16 %	76 %
Mes collègues me montrent ouvertement qu'ils appuient mes projets.	7 %	19 %	74 %
Si nécessaire mes collègues de travail s'impliquent dans mes projets ou m'aident à réaliser certains projets (ex. partage des plans de cours, etc.).	7 %	19 %	74 %
Mes supérieurs me montrent ouvertement qu'ils appuient mes projets.	12 %	19 %	70 %
Mes supérieurs ont des réactions qui me laissent entendre que je suis très efficace dans mon rôle en enseignement.	13 %	20 %	66 %
Mes supérieurs me donnent des commentaires constructifs.	15 %	21 %	64 %

En ce qui concerne les relations avec les élèves, nous remarquons que la grande majorité des répondants (plus de 92 %) voient celles-ci de façon très favorable. Peu de répondants considèrent que les élèves cherchent à les contrôler ou les critiquent ouvertement. Les résultats nous permettent de conclure que la relation entre les élèves et les enseignants est constructive et ne contribue pas à une difficulté importante dans le cadre de leurs fonctions. Nous constatons la même tendance lorsqu'il s'agit des relations avec les parents.

Tableau 21 – Perception des relations vécues avec les élèves et les parents

	Peu en accord	Moyennement en accord	Fortement en accord
Relations des enseignants avec leurs élèves			
La majorité de mes élèves me respectent dans mes rôles professionnels.	1 %	7 %	92 %
Dans mes relations avec la majorité de mes élèves, je sens que j'ai leur collaboration.	1 %	8 %	91 %
La majorité de mes élèves essaient de me contrôler.	94 %	4 %	2 %
La majorité de mes élèves me critiquent ouvertement et me laissent comprendre que je ne réussis pas bien dans mes rôles professionnels à l'école.	87 %	6 %	7 %
Relations des enseignants avec les parents			
Dans mes relations avec les parents de mes élèves, je sens que j'ai leur estime.	4 %	14 %	82 %
La majorité des parents de mes élèves me critiquent ouvertement et me laissent comprendre que je ne réussis pas bien dans mes rôles professionnels à l'école.	93 %	4 %	4 %
J'ai de la difficulté à cerner et comprendre les attentes des parents.	86 %	10 %	4 %
La majorité des parents de mes élèves essaient de me contrôler.	95 %	4 %	2 %

Nous avons ajouté dans cette nouvelle enquête une question visant à préciser le sentiment de compétence des enseignants, plus particulièrement le regard qu'ils portent sur leur enseignement.

La grande majorité des enseignants estiment qu'ils réussissent bien dans l'enseignement, qu'ils gèrent bien leur classe, qu'ils sont efficaces et qu'ils peuvent réaliser le travail dans des délais raisonnables. Les enseignants affichent cependant moins de confiance quant à leur capacité d'utiliser les nouvelles technologies et de répondre aux besoins des élèves de différentes ethnies. La question des élèves en difficulté d'apprentissage est l'aspect qui donne le moins de satisfaction aux enseignants qui ont répondu au questionnaire. Seulement 45,8 % d'entre eux considèrent qu'ils n'ont aucune difficulté à répondre à ces besoins particuliers. Il y a lieu de signaler que le sentiment d'avoir une liberté d'action dans la profession est mitigé.

Tableau 22 – Sentiments ressentis face à l’enseignement

	Peu ou pas du tout en accord	Moyennement en accord	En accord ou fortement en accord
J’enseigne par choix personnel.	0,9 %	3,7 %	95,4 %
Je suis une personne qui réussit bien dans l’enseignement.	0,4 %	5,5 %	94,1 %
Je suis un enseignant qui a une bonne gestion de classe.	0,6 %	8,6 %	90,8 %
Je me sens très efficace comme enseignant.	1,0 %	12,2 %	86,8 %
Je suis une personne qui réussit à accomplir aisément le travail demandé dans un délai raisonnable.	2,7 %	14,1 %	83,2 %
Je suis une personne qui sait comment utiliser les nouvelles technologies dans le cadre de mes fonctions.	6,2 %	26,1 %	67,7 %
Je ressens beaucoup de liberté d’action dans ma profession.	9,4 %	25,7 %	64,9 %
Je n’ai aucune difficulté à répondre aux besoins des élèves de différentes ethnies.	10,6 %	28,4 %	61,0 %
Je n’ai aucune difficulté à répondre aux besoins des élèves qui ont des troubles d’apprentissage.	13,5 %	40,7 %	45,8 %

G. Enjeux de l’enseignement en milieu minoritaire

L’enquête de 2004 a permis de cerner les défis de l’enseignement en milieu minoritaire. Nous avons repris ces constats tels qu’ils ont été exprimés dans la recherche initiale afin d’observer comment ils avaient évolué au cours des dix dernières années. Nous avons aussi ajouté certains enjeux qui sont bien actuels, tels que l’utilisation de la technologie et la diversité culturelle. En tout, quatre questions, dont deux ouvertes, ont été posées aux participants.

Dans un premier temps, nous avons demandé aux répondants de classer par ordre d’importance huit défis propres à l’enseignement dans une école de langue française. Ces défis ont été regroupés et définis lors de l’étude de 2004 comme étant les plus importants pour les enseignants. Les participants au sondage devaient donc placer par ordre de priorité les divers énoncés de cette liste.

Comme l’indique le tableau ci-dessous, une charge d’enseignement trop lourde avec des groupes d’élèves ayant des besoins diversifiés ainsi que la promotion de l’importance de parler, de lire et d’écrire en français dans un milieu anglophone dominant sont considérés par les participants comme les plus grands enjeux de ce métier avec des valeurs moyennes de 6,6 et de 6,5 sur 10, respectivement. Ces deux enjeux se distinguent considérablement des autres. Le manque de ressources pédagogiques obtient une valeur moyenne de 4,5 sur 10.

Nous avons ensuite vérifié si les résultats variaient d'une région à l'autre. La région de l'Ouest et du Nord affiche une valeur moyenne plus élevée que les autres régions pour la promotion de l'importance du français dans un milieu anglophone dominant et pour le manque de ressources pédagogiques. La région de l'Atlantique se démarque de la moyenne nationale avec une moyenne de 7,2 pour une charge d'enseignement trop lourde, alors que l'Ontario suit la moyenne nationale sans grand écart pour les huit défis. Les résultats sont présentés sur une échelle de 1 à 10 et indiquent la valeur moyenne pour chaque choix.

Tableau 23 – Défis propres à l'enseignement dans une école de langue française selon la région

	Ouest et Nord	Ontario	Atlantique	Moyenne nationale
Charge d'enseignement trop lourde avec des groupes d'élèves ayant des besoins diversifiés	6,3	6,4	7,2	6,6
Promouvoir l'importance de parler, de lire et d'écrire en français dans un milieu anglo-dominant	7,0	6,6	5,9	6,5
Manque de ressources pédagogiques en français	4,7	4,6	4,1	4,5
Gestion de classe	3,1	4,2	4,6	4,0
Manque d'accès à la formation qui cible les besoins des enseignants francophones	3,9	3,8	3,9	3,9
Manque d'installations physiques (ex. laboratoire, gymnase, etc.)	4,1	3,0	2,9	3,3
Manque de personnel qualifié	3,5	3,0	3,2	3,2
Image négative de l'école et du rôle d'enseignant	2,3	3,4	3,2	3,0

Nous avons voulu vérifier si ces défis étaient différents selon les années d'expérience dans l'enseignement. Aux fins d'observation, nous avons inclus dans le tableau ci-dessous la valeur moyenne pour divers groupes d'enseignants selon leurs années d'expérience.

Deux tendances peuvent être observées. Tout d'abord, la gestion de classe et le manque de personnel qualifié semblent être des enjeux perçus de plus en plus intensément au fur et à mesure que croît l'expérience en enseignement. Nous constatons également que le personnel ayant moins de 5 ans d'expérience considère plus souvent la promotion des aspects langagiers dans un milieu anglo-dominant et le manque de ressources pédagogiques en français comme des enjeux importants.

Tableau 24 – Perception des enjeux de l’enseignement selon les années d’expérience

	Moins de 5 ans	De 5 à 10 ans	De 11 à 20 ans	De 21 à 30 ans	Plus de 31 ans
Promouvoir l’importance de parler, de lire et d’écrire en français dans un milieu anglo-dominant	7,0	6,2	6,1	6,5	6,4
Charge d’enseignement trop lourde avec des groupes d’élèves ayant des besoins diversifiés	6,6	6,8	6,7	6,9	6,5
Gestion de classe	3,8	4,2	4,4	4,5	4,7
Image négative de l’école et du rôle d’enseignant	2,9	3,2	3,3	3,3	2,9
Manque d’accès à la formation qui cible les besoins des enseignants francophones	3,9	4,0	3,8	3,9	3,7
Manque de personnel qualifié	2,7	2,8	3,5	3,1	3,7
Manque de ressources pédagogiques en français	4,9	4,7	4,2	4,1	4,1
Manque d’installations physiques (ex. laboratoire, gymnase, etc.)	3,4	3,2	3,1	2,7	3,1

Nous avons poursuivi notre recherche sur les enjeux liés à l’enseignement en milieu minoritaire en examinant le niveau de difficulté perçu par les enseignants dans certaines situations liées à leur rôle professionnel. Certaines réponses à cette question expliquent la section précédente.

Comme le montre le tableau ci-dessous, l’enjeu le plus important est associé au manque de personnel en adaptation scolaire (58 %). L’enjeu qui globalement occupe la deuxième place est celui de la charge d’enseignement trop lourde. La question du français peu parlé par les élèves entre eux à l’école est le troisième enjeu en importance, alors que l’impression de travailler dans un milieu social très anglo-dominant et le manque de matériel pédagogique sont deux autres enjeux signalés par plus de 45 % des personnes ayant répondu au questionnaire.

Tableau 25 – Niveau de difficulté perçue par les enseignants dans des situations liées à leur rôle professionnel

	Ne correspond pas du tout ou correspond un peu	Correspond moyennement	Correspond assez bien ou fortement
1. Manque de personnel en adaptation scolaire	23 %	18,7 %	58 %
2. Charge d'enseignement trop lourde	28 %	18,0 %	54 %
3. Français peu parlé par les élèves entre eux à l'école	34 %	16,0 %	50 %
4. Milieu social très anglo-dominant	37 %	15,7 %	47 %
5. Manque de matériel pédagogique adapté à la situation francophone minoritaire	26 %	29,5 %	44 %
6. Manque d'engagement de la part des parents	28 %	31,9 %	40 %
7. Grande diversité culturelle des élèves avec besoins variés	44 %	18,5 %	37 %
8. Trop grand nombre de matières différentes à enseigner	44 %	19,6 %	36 %
9. Autorités scolaires peu à l'écoute des besoins	50 %	18,9 %	31 %
10. Le manque de valorisation de mes fonctions	47 %	23,0 %	30 %
11. La conciliation difficile de la vie privée et la vie professionnelle	51 %	20,3 %	29 %
12. Classes combinées ou multiniveaux	60 %	11,4 %	28 %
13. Faible intérêt des élèves	45 %	27,4 %	28 %
14. Manque de connaissances, de ressources en ligne et logiciels disponibles qui pourraient appuyer mon enseignement	45 %	31,4 %	24 %
15. Direction scolaire peu à l'écoute des besoins	65 %	14,1 %	21 %
16. Les relations difficiles et exigeantes avec les parents	53 %	26,6 %	20 %
17. Pression pour communiquer en anglais avec les parents	67 %	13,5 %	19 %
18. Le manque de respect des élèves	63 %	18,4 %	18 %
19. Collaboration limitée avec les collègues de travail	67 %	17,7 %	15 %
20. Peu d'accès à la formation professionnelle en français	64 %	21,7 %	15 %
21. La conciliation difficile entre le vécu des jeunes et le mien	71 %	16,7 %	12 %
22. Image négative de l'école dans la communauté	71 %	18,0 %	11 %

Les deux dernières questions sur les enjeux de l'enseignement en milieu minoritaire étaient des questions ouvertes. Elles demandaient aux répondants si, selon eux, il existait d'autres enjeux qui n'avaient pas été abordés dans l'enquête. Plusieurs des commentaires reçus — sur un total de plus de 700 — indiquaient qu'il existait d'autres enjeux. L'analyse de ces commentaires nous a permis d'observer qu'ils étaient principalement liés aux éléments suivants :

1. la collaboration limitée des parents, surtout pour ce qui est d'inciter les élèves à parler français;
2. la multiethnicité des élèves;
3. le manque de ressources, surtout celles visant les élèves ayant des besoins particuliers (santé mentale, troubles d'apprentissage, etc.);
4. la fierté limitée des élèves par rapport au français, ou plutôt une volonté limitée de s'exprimer en français;
5. la complexité d'enseigner dans des classes à années multiples.

Parmi les quelque 700 commentaires reçus, voici les plus évocateurs :

« Beaucoup de temps est consacré à préparer du matériel qui visent les résultats d'apprentissage tels qu'ils sont écrits dans les programmes et qui soit approprié aux besoins des élèves en début d'apprentissage de la lecture et de l'écriture. »

« Le problème de parler français dans des milieux où la langue française est minoritaire est sans doute le plus gros défi que nous avons. Tous les jours, l'une de mes priorités est non seulement de motiver les élèves à parler en français, mais aussi de leur faire comprendre pourquoi c'est important. »

« Les médias sociaux affectent le climat d'école négativement et renforcent l'utilisation de l'anglais. »

« Mon grand défi est la conciliation entre ma vie privée et la vie professionnelle. Étant dans une petite communauté, plusieurs parents de mes élèves sont également des amis à l'extérieur de l'école. »

« Je tiens à réitérer que le défi le plus important est celui de la charge d'enseignement trop lourde dans le sens où les élèves proviennent de milieux culturels très différents et ils ont des besoins très variés. »

« C'est difficile quand les parents sont francophones, nous parlent en français, mais parlent anglais à leurs enfants. »

« Nous accueillons à bras ouverts les élèves ayant droit parlant uniquement en anglais. Par contre, il serait nécessaire d'avoir davantage de ressources afin de leur permettre de développer leur vocabulaire. De plus, il est de mise que les parents soient davantage engagés dans le développement d'une culture francophone chez leur enfant. »

A decorative red ribbon graphic with a wavy, flowing shape, positioned horizontally across the upper portion of the page. The ribbon has a slight gradient and a shadow effect, giving it a three-dimensional appearance.

PARTIE 2

La **comparaison** entre les écoles de **langue française** et les écoles de **langue anglaise** (y compris les écoles d'immersion)

Les principaux enjeux auxquels doivent faire face les enseignants francophones en milieu minoritaire en 2014 sont sensiblement les mêmes que ceux qui ont fait l'objet de l'étude de 2004. Ces enjeux se résument ainsi : enseigner, avec peu de moyens, à des groupes d'élèves d'horizons divers ayant de multiples besoins, faire la promotion et l'apprentissage de la langue française dans un milieu anglo-dominant, et transmettre la matière scolaire prévue au programme avec des ressources pédagogiques limitées en français. Ces enjeux semblent d'ailleurs se complexifier en raison de l'augmentation du nombre de familles exogames et de la diversité culturelle de plus en plus présente en milieu minoritaire. De plus, l'arrivée de la technologie dans les salles de classe ces dernières années a certes amélioré l'accès aux ressources, mais elle a également engendré un défi supplémentaire auquel le personnel enseignant a dû s'adapter.



Maurice Chiasson
MC Consultants

Originaire du Nouveau-Brunswick, Maurice Chiasson cumule une vingtaine d'années d'expérience dans le développement des communautés francophones en milieu minoritaire. Les mandats qu'il a réalisés au fil des années, à titre d'expert-conseil en gestion stratégique et organisationnelle, l'ont amené à appuyer des organismes communautaires, des ministères et des institutions dans l'ensemble des régions canadiennes.

M. Chiasson détient un baccalauréat en sciences sociales et un baccalauréat en droit de l'Université de

Moncton. Il a obtenu une maîtrise en sciences politiques de l'Université Laval ainsi qu'un diplôme d'études approfondies (D.E.A.) de l'Université de Nice-Antipolis (scolarité de 3^e cycle). Il est également membre du Barreau du Nouveau-Brunswick.

M. Chiasson et ses partenaires soutiennent principalement les intervenants œuvrant en éducation, en santé et en développement économique communautaire sur le plan de la gouvernance, de la planification stratégique, de la gestion du changement et de la production d'études, notamment de marché et de faisabilité.

La FCE a fait paraître en 2014 les résultats d'un sondage mené auprès de quelque 8000 enseignants de toutes les régions du Canada³. Du nombre total de répondants, anglophones et francophones, près de 20 % enseignaient dans les écoles de langue française en situation minoritaire. Dans le but d'élargir et d'enrichir la réflexion sur les enjeux des enseignants des écoles de langue française en situation minoritaire, nous avons comparé les réponses obtenues du sondage en français et de celui en anglais.

Le questionnaire était principalement constitué des sections suivantes :

Section A - Équilibre travail-vie

Section B - Conditions d'exercice — Charge de travail

- Conditions d'exercice — Administration
- Conditions d'exercice — Programme d'études
- Conditions d'exercice — Technologies
- Conditions d'exercice — Mesure et évaluation
- Conditions d'exercice — Élèves
- Conditions d'exercice — Parents

Section C - Autonomie professionnelle des enseignantes et enseignants

Section D - En quête d'équilibre

Pour chacune de ces sections, nous avons indiqué la question posée et comparé une partie des réponses obtenues.

Section A

Équilibre travail-vie

Question 1 – Dans quelle mesure vous sentez-vous déchiré entre vos responsabilités pédagogiques et vos responsabilités à l'extérieur du milieu de travail?

Répondants des écoles de langue française			Répondants des écoles de langue anglaise (y compris l'immersion française)		
Beaucoup	Un peu	Total	Beaucoup	Un peu	Total
60 %	33,6 %	93,6 %	52,7 %	40,3 %	93 %

À la lecture des réponses obtenues à la question 1, les enseignants des écoles de langue française semblent plus déchirés entre leurs responsabilités pédagogiques et leurs responsabilités à l'extérieur du milieu de travail que leurs collègues des écoles de langue anglaise. Nous constatons en effet que 60 % des répondants francophones se sentent très (**beaucoup**) déchirés, comparativement à 52,7 % des répondants anglophones.

³ Au total, 1448 répondants ont déclaré enseigner dans une école de langue française (langue première) et 6502, dans une école de langue anglaise (y compris l'immersion en français).

Question 2 – Au cours des cinq dernières années, votre stress lié au déséquilibre travail-vie :

Répondants des écoles de langue française	Répondants des écoles de langue anglaise (y compris l'immersion française)
a augmenté	a augmenté
74,2 %	80,0 %

Par contre, à la lecture des résultats à la question 2, nous observons que 80 % des répondants des écoles de langue anglaise ont connu une augmentation de leur stress lié au déséquilibre travail-vie au cours des cinq dernières années. Ce pourcentage s'établit à 74,2 % pour les répondants des écoles de langue française. Ce sont des pourcentages relativement élevés pour les deux groupes de répondants.

Question 3 – Dans quelle mesure trouvez-vous votre vie en dehors du travail stressante?

Répondants des écoles de langue française			Répondants des écoles de langue anglaise (y compris l'immersion française)		
Très stressante	Un peu stressante	Total	Très stressante	Un peu stressante	Total
18,7 %	49,4 %	68,1 %	11,1 %	55,0 %	66,1 %

Les résultats à la question 3 révèlent qu'un faible pourcentage des répondants considèrent leur vie en dehors du travail **très stressante**. Il est néanmoins supérieur chez les enseignants des écoles de langue française : 18,7 % comparativement à 11,1 % chez les répondants des écoles de langue anglaise.

Question 4 – Dans quelle mesure chacun des énoncés suivants contribue-t-il au stress que vous pouvez éprouver?

	Répondants des écoles de langue française			Répondants des écoles de langue anglaise (y compris l'immersion française)		
	Beaucoup	Un peu	Total	Beaucoup	Un peu	Total
Pas suffisamment de temps à consacrer à vos enfants	40,0 %	26,0 %	66,0 %	31,7 %	29,7 %	61,4 %
Pas suffisamment de temps à consacrer à votre conjoint ou conjointe	44,8 %	33,5 %	78,3 %	37,9 %	40,4 %	78,3 %
Pas suffisamment de temps à consacrer à des membres de votre famille ou à des amis qui ont besoin de vous	39,8 %	39,5 %	79,3 %	27,5 %	41,6 %	69,1 %
Pas suffisamment de temps à consacrer à vos activités récréatives personnelles	56,1 %	31,6 %	87,7 %	48,5 %	39,0 %	87,5 %

En ce qui concerne les énoncés retrouvés à la question 4, les enseignants des écoles de langue française sont nettement plus stressés que leurs collègues des écoles de langue anglaise. C'est en ce qui a trait au temps consacré à des **membres de la famille ou à des amis** que l'écart est le plus important. À ce chapitre, 39,8 % des enseignants francophones estiment vivre beaucoup de stress, comparativement à 27,5 % de leurs collègues des écoles de langue anglaise; une différence de 12,3 %.

Question 5 – Dans quelle mesure le déséquilibre travail-vie nuit-il à votre capacité à enseigner comme vous aspirez à le faire?

Répondants des écoles de langue française			Répondants des écoles de langue anglaise (y compris l'immersion française)		
Beaucoup	Un peu	Total	Beaucoup	Un peu	Total
38,3 %	47,2 %	85,5 %	34,0 %	50,5 %	84,5 %

À la question 5, nous constatons peu d'écart entre les réponses des enseignants des écoles de langue française et celles des enseignants des écoles de langue anglaise en ce qui concerne l'impact du déséquilibre travail-vie sur la capacité à enseigner.

Cet impact est quand même légèrement supérieur chez les enseignants des écoles de langue française. En effet, 38,3 % considèrent que ce déséquilibre a **beaucoup** d'impact sur leur capacité à enseigner, comparativement à 34,0 % des répondants des écoles de langue anglaise.

Question 6 – Dans quelle mesure le stress lié au déséquilibre travail-vie vous amène-t-il ou vous a-t-il déjà amené à :

	Répondants des écoles de langue française			Répondants des écoles de langue anglaise (y compris l'immersion française)		
	Beaucoup	Un peu	Total	Beaucoup	Un peu	Total
Vous absenter plus souvent du travail	20,0 %	38,6 %	58,6 %	10,8 %	28,9 %	39,7 %
Avoir plus de difficulté à gérer votre charge de travail	43,2 %	38,2 %	81,4 %	25,2 %	46,1 %	71,3 %
Recourir davantage à vos avantages sociaux	22,7 %	30,5 %	53,2 %	17,4 %	33,2 %	50,6 %
Réduire vos heures de travail	14,6 %	21,6 %	36,2 %	10,8 %	19,9 %	30,7 %
Refuser une promotion	15,3 %	16,8 %	32,1 %	8,4 %	13,3 %	21,7 %

En ce qui concerne l'ensemble des énoncés retrouvés à la question 6 sur le stress lié au déséquilibre travail-vie, les enseignants des écoles de langue française vivent encore une fois plus de stress que leurs collègues des écoles de langue anglaise. C'est en particulier concernant la **difficulté à gérer la charge de travail** que la différence est plus importante. En ce qui concerne cet énoncé, 43,2 % des enseignants francophones estiment subir **beaucoup** de stress, comparativement à 25,2 % de leurs collègues des écoles anglaises. L'écart est de 18 %.

Section B

Conditions d'exercice

Charge de travail

Dans le sondage, plusieurs énoncés ont porté sur la charge de travail des enseignants. Ces énoncés se retrouvent à la question suivante :

Question 7 – Dans quelle mesure chacun des éléments ci-dessous contribue-t-il au stress que vous pouvez éprouver?

	Répondants des écoles de langue française			Répondants des écoles de langue anglaise (y compris l'immersion française)		
	Beaucoup	Un peu	Total	Beaucoup	Un peu	Total
Classes nombreuses	47,5 %	29,6 %	77,1 %	40,2 %	34,0 %	74,2 %
Composition des classes	63,5 %	26,5 %	90,0 %	64,6 %	26,3 %	90,9 %
Manque de temps de préparation	53,2 %	32,2 %	85,4 %	43,7 %	37,8 %	81,5 %
Rencontres formelles et informelles (pédagogiques, administratives, avec les parents)	50,8 %	34,2 %	85,0 %	42,5 %	41,4 %	83,9 %
Élaboration et mise en œuvre de plans d'enseignement individualisés (PEI)	38,1 %	38,1 %	76,2 %	38,6 %	37,6 %	76,2 %
Adaptation ou modification du programme pour les élèves qui n'ont pas forcément besoin d'un PEI ou qui n'ont pas été identifiés comme en ayant besoin	54,7 %	31,8 %	86,5 %	52,2 %	33,1 %	85,3 %
Travail à faire en dehors de votre domaine de spécialisation	37,9 %	33,4 %	71,3 %	18,8 %	25,9 %	44,7 %
Attentes professionnelles liées aux responsabilités parascolaires	31,4 %	36,5 %	67,9 %	25,0 %	40,7 %	65,7 %

À la lecture des réponses obtenues à cette question, le pourcentage des répondants des écoles de langue française est nettement supérieur en ce qui concerne le stress subi en raison des **classes nombreuses**, du **manque de temps de préparation**, des **rencontres formelles et informelles (pédagogiques, administratives, avec les parents)**, du **travail à faire en dehors du domaine de spécialisation** et des **attentes professionnelles liées aux responsabilités parascolaires**.

Par contre, les réponses obtenues par rapport aux énoncés **composition des classes**, **élaboration et mise en œuvre de plans d'enseignement individualisés (PEI)** et **adaptation ou modification du programme pour les élèves qui n'ont pas forcément besoin d'un PEI ou qui n'ont pas été identifiés comme en ayant besoin** révèlent des pourcentages comparables entre les répondants des écoles de langue française et ceux des écoles de langue anglaise.

Parmi l'ensemble des énoncés, c'est la **composition des classes** qui génère le pourcentage de stress le plus important chez les répondants. À cet énoncé, 63,5 % des enseignants des écoles de langue française estiment subir **beaucoup** de stress, comparativement à 64,6 % de leurs collègues des écoles de langue anglaise. C'est pratiquement le même pourcentage pour les deux groupes de répondants.

Administration

Plusieurs énoncés du questionnaire ont porté sur l'administration et ses impacts sur les enseignants. Ces énoncés se retrouvent à la question suivante :

Question 8 – Dans quelle mesure chacun des éléments ci-dessous contribue-t-il au stress que vous pouvez éprouver?

	Répondants des écoles de langue française			Répondants des écoles de langue anglaise (y compris l'immersion française)		
	Beaucoup	Un peu	Total	Beaucoup	Un peu	Total
Trop de travail administratif	54,4 %	32,1 %	86,5 %	39,7 %	40,4 %	80,1 %
Manque de soutien administratif par rapport aux problèmes en salle de classe (interruptions, problèmes de comportement, harcèlement, etc.)	46,0 %	31,5 %	77,5 %	30,3 %	30,8 %	61,1 %
Attentes élevées et demandes pressantes de la part de l'administration scolaire	51,5 %	29,8 %	81,3 %	29,5 %	37,5 %	67 %
Manque de soutien administratif par rapport à la fourniture de ressources humaines et de ressources pour la salle de classe	39,5 %	33,8 %	73,3 %	29,7 %	32,0 %	61,7 %
Absence d'occasions de perfectionnement professionnel	17,5 %	32,0 %	49,5 %	12,8 %	29,4 %	42,2 %
Activités de perfectionnement professionnel imposées	27,3 %	30,4 %	57,7 %	30,8 %	34,3 %	65,1 %
Attentes en matière d'activités parascolaires	19,1 %	33,6 %	52,7 %	19,4 %	37,1 %	56,5 %
Peu de consultation par rapport aux décisions importantes	34,9 %	33,5 %	68,4 %	24,8 %	36,4 %	61,2 %

À la lecture des résultats concernant l'administration, le pourcentage des répondants des écoles de langue française considérant vivre **beaucoup** de stress est nettement supérieur au pourcentage des répondants anglophones par rapport aux énoncés suivants : **trop de travail administratif, manque de soutien administratif par rapport aux problèmes en salle de classe (interruptions, problèmes de comportement, harcèlement, etc.), manque de soutien administratif par rapport à la fourniture de ressources humaines et de ressources pour la salle de classe, et peu de consultation par rapport aux décisions importantes.**

L'écart est particulièrement important concernant les **attentes élevées et demandes pressantes de la part de l'administration scolaire**. Nous constatons en effet que 51,5 % des enseignants des écoles de langue française considèrent vivre **beaucoup** de stress, comparativement à 29,5 % des enseignants des écoles de langue anglaise; une différence marquée de 22 %.

Par ailleurs, nous constatons des écarts beaucoup moins importants dans les résultats entre les répondants des écoles de langue française et ceux des écoles de langue anglaise pour les énoncés **absence d'occasions de perfectionnement professionnel, activités de perfectionnement professionnel imposées et attentes en matière d'activités parascolaires.**

La partie 1, *Les enjeux de l'enseignement en 2014*, révèle que 77 % des enseignants sondés se sentent respectés par leurs supérieurs dans leur autonomie ayant trait à leurs rôles professionnels; 70 % estiment que leurs supérieurs les appuient ouvertement dans leurs projets; enfin, 66 % soutiennent que leurs supérieurs ont des réactions qui leur laissent entendre qu'ils sont efficaces dans leur rôle d'enseignant. (Partie 1, p. 18)

Programme d'études

Question 9 – Dans quelle mesure chacun des éléments ci-dessous contribue-t-il au stress que vous pouvez éprouver?

	Répondants des écoles de langue française			Répondants des écoles de langue anglaise (y compris l'immersion française)		
	Beaucoup	Un peu	Total	Beaucoup	Un peu	Total
Orientation toujours changeante du programme d'études	41,0 %	37,6 %	78,6 %	44,6 %	37,9 %	82,5 %
Ressources humaines et matérielles insuffisantes pour appuyer le programme d'études (école/conseil ou commission scolaire/ ministère)	46,3 %	33,5 %	79,8 %	49,6 %	33,3 %	82,9 %
Manque d'autonomie professionnelle dans la mise en œuvre du programme d'études	23,7 %	35,4 %	59,1 %	27,5 %	35,3 %	62,8 %
Trop grande insistance sur les tests standardisés ou les évaluations à grande échelle	51,4 %	25,6 %	77,0 %	41,4 %	30,5 %	71,9 %
Manque d'activités de formation en poste et d'autres activités de perfectionnement professionnel pour appuyer la mise en œuvre du programme d'études	27,1 %	37,0 %	64,1 %	29,5 %	37,4 %	66,9 %

En ce qui concerne les énoncés de la question 9 sur le programme d'études, nous ne constatons pas d'écart significatif entre le pourcentage de stress des répondants des écoles de langue française et celui de leurs collègues des écoles de langue anglaise. Nous notons néanmoins une exception en ce qui concerne l'énoncé **trop grande insistance sur les tests standardisés ou les évaluations à grande échelle**. L'écart est de 10 % entre les répondants des écoles de langue française et ceux des écoles de langue anglaise; un pourcentage plus élevé d'enseignants francophones considère vivre **beaucoup** de stress par rapport à cet énoncé. Ce pourcentage est de 51,4 % chez les enseignants des écoles de langue française, comparativement à 41,4 % chez leurs collègues des écoles de langue anglaise.

Technologies

Question 10 – Dans quelle mesure chacun des éléments ci-dessous contribue-t-il au stress que vous pouvez éprouver?

	Répondants des écoles de langue française			Répondants des écoles de langue anglaise (y compris l'immersion française)		
	Beaucoup	Un peu	Total	Beaucoup	Un peu	Total
Votre capacité à intégrer les technologies dans le programme d'études	23,9 %	40,0 %	63,9 %	21,3 %	41,4 %	62,7 %
Adoption continuelle de nouvelles technologies dans votre école	24,6 %	35,0 %	59,6 %	20,8 %	35,2 %	56,0 %
Technologies dépassées	24,2 %	32,7 %	56,9 %	35,5 %	31,6 %	67,1 %
Logiciels inappropriés	23,5 %	32,1 %	55,6 %	26,2 %	32,3 %	58,5 %
Manque d'activités de formation en poste et de perfectionnement professionnel	23,9 %	30,8 %	54,7 %	23,2 %	32,3 %	55,5 %
Manque de soutien technique fourni par des personnes	31,8 %	29,5 %	61,3 %	30,7 %	33,5 %	64,2 %
Distractions causées par les appareils électroniques des élèves (téléphones cellulaires, tablettes, etc.)	16,4 %	14,2 %	30,6 %	21,3 %	20,9 %	42,2 %
Élimination de la frontière entre le travail et la maison (pression accrue pour une disponibilité 24 heures sur 24)	35,4 %	27,1 %	62,5 %	31,0 %	32,7 %	63,7 %
Affichage des devoirs et des leçons sur un site Web	19,8 %	21,0 %	40,8 %	15,5 %	24,5 %	40,0 %

En ce qui concerne les énoncés de la question 10 sur les technologies, nous ne constatons pas d'écart significatif entre le pourcentage de stress des répondants des écoles de langue française et ceux de leurs collègues des écoles de langue anglaise.

Néanmoins, une exception concerne l'énoncé **technologies dépassées**. L'écart est de 11,3 % en faveur des répondants des écoles de langue française; un pourcentage plus élevé d'enseignants anglophones subit **beaucoup** de stress en lien avec cet énoncé. Ce pourcentage est de 35,5 %, comparativement à 24,2 % pour les répondants des écoles de langue française.

La partie 1, *Les enjeux de l'enseignement en 2014*, conclut que l'utilisation d'Internet est relativement bien établie dans le quotidien des enseignants. Environ 90 % des enseignants sondés dans le cadre de cette enquête soutiennent y avoir recours plusieurs fois par semaine dans le cadre de leurs fonctions. (Partie 1, p. 15)

La recherche de ressources en français demeure un défi et une source de frustration pour 82,1 % des personnes ayant répondu au questionnaire. L'accès à un Internet performant ainsi que le contenu filtré ou bloqué sont également des défis non négligeables, mais de moins grande importance pour les répondants à l'enquête. (Partie 1, p. 15)

Mesure et évaluation

Question 11 – Dans quelle mesure chacun des éléments ci-dessous contribue-t-il au stress que vous pouvez éprouver?

	Répondants des écoles de langue française			Répondants des écoles de langue anglaise (y compris l'immersion française)		
	Beaucoup	Un peu	Total	Beaucoup	Un peu	Total
Manque de temps pour corriger et noter le travail des élèves	63,7 %	23,4 %	87,1 %	51,3 %	33,0 %	84,3 %
Manque de temps de planification avec les collègues	61,0 %	27,1 %	88,1 %	52,4 %	33,7 %	86,1 %
Insistance sur les tests standardisés ou les évaluations à grande échelle	48,6 %	24,6 %	73,2 %	37,7 %	31,5 %	69,2 %
Composition des classes (p. ex. plans d'enseignement individualisés)	56,8 %	30,2 %	87,0 %	56,9 %	30,1 %	87,0 %

À la lecture des résultats à la question 11 traitant de la mesure et de l'évaluation, nous constatons encore une fois un pourcentage plus grand de répondants des écoles de langue française estimant vivre **beaucoup** de stress. Il est de 63,7 % comparativement à 51,3 % pour les enseignants des écoles de langue anglaise pour le **manque de temps pour corriger et noter le travail des élèves**, de 61,0 % comparativement à 52,4 % pour le **manque de temps de planification avec les collègues**, et de 48,6 % comparativement à 37,7% pour l'**insistance sur les tests standardisés ou les évaluations à grande échelle**.

Cependant, en ce qui concerne la **composition des classes (p. ex. plans d'enseignement individualisés)**, le pourcentage de répondants estimant subir **beaucoup** de stress est pratiquement le même chez l'ensemble des répondants : 56,8 % pour les enseignants des écoles de langue française et 56,9 % pour leurs collègues des écoles de langue anglaise.

Élèves

Question 12 – Dans quelle mesure chacun des éléments ci-dessous contribue-t-il au stress que vous pouvez éprouver?

	Répondants des écoles de langue française			Répondants des écoles de langue anglaise (y compris l'immersion française)		
	Beaucoup	Un peu	Total	Beaucoup	Un peu	Total
Incapacité de consacrer autant de temps que vous le voudriez à chaque élève dans votre classe	71,1 %	24,1 %	95,2 %	66,8 %	28,0 %	94,8 %
Interruptions constantes des élèves	45,2 %	32,3 %	77,5 %	39,1 %	36,1 %	75,2 %
Absentéisme des élèves	30,0 %	35,1 %	65,1 %	34,2 %	38,1 %	72,3 %
Intimidation par les élèves (harcèlement physique ou verbal et cyberintimidation)	12,6 %	21,8 %	34,4 %	10,2 %	28,7 %	38,9 %
Problèmes personnels ou problèmes de santé des élèves (dépendance, santé mentale, milieu familial, etc.)	24,0 %	30,6 %	54,6 %	26,6 %	36,8 %	63,4 %

À la lecture des résultats à la question 12 traitant des élèves, nous constatons un pourcentage particulièrement élevé pour l'ensemble des répondants en ce qui concerne l'**incapacité de consacrer autant de temps que vous le voudriez à chaque élève dans votre classe** : 71,1 % des répondants des écoles de langue française estiment vivre **beaucoup** de stress à cet égard, comparativement à 66,8 % de ceux des écoles de langue anglaise.

En revanche, les pourcentages sont relativement bas pour l'**intimidation par les élèves (harcèlement physique ou verbal et cyber intimidation)** : 12,6 % pour les répondants des écoles de langue française et 10,2 % pour ceux des écoles de langue anglaise.

Dans la section « Relations des enseignants avec leurs élèves » de la partie 1, *Les enjeux de l'enseignement en 2014*, 92 % des répondants estiment que la majorité de leurs élèves les respectent dans leurs rôles professionnels (*Fortement en accord*). De plus, 91 % des répondants soutiennent qu'ils obtiennent la collaboration de la majorité de leurs élèves (*Fortement en accord*). (Partie 1, p. 19)

Il est également pertinent de souligner que, selon le rapport final d'enquête, le « progrès et la réussite des élèves » est la motivation première des enseignants en milieu minoritaire. La satisfaction liée au progrès et à la réussite des élèves était également la motivation première du corps enseignant lors de l'étude menée en 2004. (Partie 1, p. 17)

Parents

Question 13 – Dans quelle mesure chacun des éléments ci-dessous contribue-t-il au stress que vous pouvez éprouver?

	Répondants des écoles de langue française			Répondants des écoles de langue anglaise (y compris l'immersion française)		
	Beaucoup	Un peu	Total	Beaucoup	Un peu	Total
Parents qui demandent une rétroaction immédiate et constante	30,2 %	33,6 %	63,8 %	21,9 %	38,0 %	59,9 %
Parents qui tentent d'intervenir en classe	17,7 %	21,2 %	38,9 %	12,2 %	23,3 %	35,5 %
Parents qui tentent d'influencer les pratiques d'évaluation	21,2 %	22,0 %	43,2 %	13,7 %	22,3 %	36,0 %
Parents abusifs	15,7 %	17,1 %	32,8 %	10,8 %	19,3 %	30,1 %

En ce qui concerne les énoncés retrouvés à la question 13, les enseignants des écoles de langue française vivent encore une fois plus de stress que leurs collègues des écoles de langue anglaise. C'est particulièrement le cas en ce qui a trait aux **parents qui demandent une rétroaction immédiate et constante** que l'écart est plus important. À ce chapitre, 30,2 % des enseignants des écoles de langue française estiment vivre **beaucoup** de stress, comparativement à 21,9 % de leurs collègues des écoles de langue anglaise, soit un écart de 8,3 %.

Nous portons également à votre attention les résultats de l'énoncé **parents qui tentent d'influencer les pratiques d'évaluation** : 21,2 % des enseignants des écoles de langue française estiment vivre **beaucoup** de stress à cet égard, comparativement à 13,7 % de leurs collègues des écoles de langue anglaise. La différence est de 7,5 %.

Dans la section « Relations des enseignants avec les parents » de la partie 1, *Les enjeux de l'enseignement en 2014*, seulement 4 % des répondants estiment que la majorité des parents de leurs élèves les critiquent ouvertement et leur laissent comprendre qu'ils ne réussissent pas bien dans leurs rôles professionnels à l'école. (Partie 1, p. 19)

Section C

Autonomie professionnelle des enseignantes et enseignants

À la lumière de l'ensemble des résultats de cette section, les répondants des écoles de langue française considèrent qu'ils jouissent de **beaucoup** plus d'autonomie professionnelle que leurs collègues des écoles de langue anglaise. Voyons en détail les résultats.

Question 15 – Dans quelle mesure jouissez-vous d'autonomie, c'est-à-dire la capacité d'exercer votre jugement professionnel, par rapport aux aspects suivants de votre travail?

	Répondants des écoles de langue française			Répondants des écoles de langue anglaise (y compris l'immersion française)		
	Beaucoup	Un peu	Total	Beaucoup	Un peu	Total
Charge de travail (définition de votre charge de travail, organisation de votre horaire de travail, etc.)	24,1 %	36,4 %	60,5 %	12,6 %	44,3 %	56,9 %
Temps hors enseignement	32,8 %	40,8 %	73,6 %	20,8 %	49,5 %	70,3 %
Contenus enseignés dans votre classe	31,2 %	41,4 %	72,6 %	21,4 %	46,2 %	67,6 %
Choix des manuels scolaires et des autres documents d'apprentissage	25,1 %	36,9 %	62,0 %	18,3 %	38,5 %	56,8 %
Méthodes pédagogiques dans votre classe	42,6 %	39,2 %	81,8 %	28,5 %	50,9 %	79,4 %
Élaboration et mise en œuvre du programme d'études	24,5 %	36,0 %	60,5 %	13,2 %	34,3 %	47,5 %
Pratiques d'évaluation des élèves	31,1 %	42,7 %	73,8 %	21,1 %	52,1 %	73,2 %
Perfectionnement professionnel	19,5 %	39,2 %	58,7 %	13,4 %	41,2 %	54,6 %
Activités parascolaires	38,0 %	36,9 %	74,9 %	28,1 %	49,0 %	77,1 %
Mission de votre école	12,9 %	38,9 %	51,8 %	10,5 %	44,7 %	55,2 %

En ce qui concerne les énoncés de la question 15 du questionnaire sur l'autonomie professionnelle, nous constatons des écarts significatifs entre les répondants des écoles de langue française et ceux des écoles de langue anglaise.

En matière de **charge de travail (définition de votre charge de travail, organisation de votre horaire de travail, etc.)**, 24,1 % des répondants francophones estiment avoir **beaucoup** d'autonomie, comparativement à 12,6 % des répondants anglophones.

En ce qui concerne le **temps hors enseignement**, 32,8 % des répondants francophones estiment avoir **beaucoup** d'autonomie, comparativement à 20,8 % des répondants des écoles de langue anglaise.

Au chapitre des **contenus enseignés dans votre classe**, 31,2 % des enseignants des écoles de langue française jugent avoir **beaucoup** d'autonomie, comparativement à 21,4 % des enseignants des écoles de langue anglaise.

Sur le plan du **choix des manuels scolaires et des autres documents d'apprentissage**, 25,1 % des répondants francophones estiment avoir **beaucoup** d'autonomie, comparativement à 18,3 % des répondants anglophones.

L'écart le plus important entre les répondants francophones et anglophones concerne les **méthodes pédagogiques dans votre classe** : 42,6 % des répondants francophones estiment avoir **beaucoup** d'autonomie à cet égard, comparativement à 28,5 % des répondants anglophones. L'écart est de plus de 14 %.

Par contre, en ce qui concerne la **mission de votre école**, le degré d'autonomie et l'écart entre les enseignants des écoles de langue française et ceux des écoles de langue anglaise ne sont pas élevés : 12,9 % des répondants francophones estiment avoir **beaucoup** d'autonomie à cet égard, comparativement à 10,5 % des répondants anglophones. Quant à l'écart entre les deux groupes de répondants, il est de 2,4 %.

Question 16 – Selon vous, dans quelle mesure votre autonomie professionnelle a-t-elle augmenté ou diminué au cours des cinq dernières années?

Répondants des écoles de langue française			Répondants des écoles de langue anglaise (y compris l'immersion française)		
Beaucoup augmenté	Un peu augmenté	Total	Beaucoup augmenté	Un peu augmenté	Total
8,4 %	18,2 %	26,6 %	6,8 %	16,2 %	23,0 %

À la lecture des résultats de la question 16, nous constatons une faible augmentation du degré d'autonomie professionnelle de l'ensemble des répondants au cours des cinq dernières années : 8,4 % des enseignants francophones estiment que leur autonomie a **beaucoup augmenté**, comparativement à 6,8 % des enseignants anglophones.

Question 17 – À votre avis, dans quelle mesure une plus grande autonomie professionnelle à l'égard des aspects ci-dessous améliorerait-elle votre équilibre travail-vie?

	Répondants des écoles de langue française			Répondants des écoles de langue anglaise (y compris l'immersion française)		
	Beaucoup	Un peu	Total	Beaucoup	Un peu	Total
Contenus enseignés dans votre classe	37,2 %	38,3 %	75,5 %	30,5 %	46,1 %	76,6 %
Méthodes pédagogiques dans votre classe	41,3 %	36,1 %	77,4 %	35,9 %	43,3 %	79,2 %
Choix des manuels scolaires et des autres documents d'apprentissage	31,6 %	38,3 %	69,9 %	29,8 %	43,3 %	73,1 %
Évaluation en classe	43,0 %	36,5 %	79,5 %	37,1 %	45,2 %	82,3 %
Définition de votre charge de travail	56,1 %	28,6 %	84,7 %	48,7 %	37,8 %	86,5 %
Organisation de votre horaire de travail	50,7 %	29,8 %	80,5 %	46,2 %	37,3 %	83,5 %
Code de conduite de l'école	28,6 %	34,9 %	63,5 %	24,9 %	36,0 %	60,9 %
Mission de votre école	17,9 %	34,3 %	52,2 %	16,9 %	37,4 %	54,3 %
Activités parascolaires	25,6 %	33,6 %	59,2 %	23,2 %	39,0 %	62,2 %

Les écarts les plus importants dans les énoncés à la question 17 ont trait aux aspects **contenus enseignés dans votre classe, méthodes pédagogiques dans votre classe, évaluation en classe et définition de votre charge de travail**. En somme, les répondants francophones estiment qu'une plus grande autonomie en ce qui concerne ces quatre aspects améliorerait **beaucoup** leur équilibre travail-vie. La différence entre les répondants francophones et anglophones est d'environ 6 % pour chacun de ces énoncés.

Question 18 – Dans quelle mesure estimez-vous qu'une augmentation de votre degré d'autonomie professionnelle améliorerait votre équilibre travail-vie en général?

Répondants des écoles de langue française			Répondants des écoles de langue anglaise (y compris l'immersion française)		
Beaucoup	Un peu	Total	Beaucoup	Un peu	Total
46,6 %	41,8 %	88,4 %	39,4 %	49,8 %	89,2 %

À la question 18 du questionnaire, 46,6 % des répondants des écoles de langue française considèrent qu'une augmentation de leur degré d'autonomie professionnelle améliorerait **beaucoup** leur équilibre travail-vie. Ce pourcentage est de 39,4 % chez leurs collègues des écoles de langue anglaise.

La prochaine section traite de pistes d'action nécessaires à l'atteinte d'un équilibre travail-vie chez les enseignants.

La partie 1, *Les enjeux de l'enseignement en 2014*, apporte une lumière différente et précise : « ... le sentiment d'avoir une liberté d'action dans la profession est mitigé ». (Partie 1, p. 19)

La question de l'autonomie peut être valorisante et constituer une source de créativité et de motivation pour les enseignants. En revanche, on peut se demander si une plus grande autonomie ne se traduit pas, dans les faits, par une plus grande part de responsabilités et de tâches dans un contexte qui présente déjà une surcharge de travail.

Section D

En quête d'équilibre

À la lecture des résultats de la question 19, il est intéressant de constater que les répondants des écoles de langue française et ceux des écoles de langue anglaise ont établi le même ordre de priorités pour les **cinq premières actions à mener** afin d'améliorer leur équilibre travail-vie et ainsi devenir plus efficaces.

Question 19 – Parmi les énoncés suivants, sélectionnez les quatre qui, selon vous, seraient les plus susceptibles d'améliorer votre équilibre travail-vie et de vous permettre de devenir une enseignante ou un enseignant plus efficace, et classez-les par ordre d'importance :

	Répondants des écoles de langue française	Répondants des écoles de langue anglaise (y compris l'immersion française)
	Nombre de réponses	Nombre de réponses
Réduire la taille des classes	2 581	10 996
Améliorer le soutien aux élèves ayant des besoins particuliers	2 494	10 823
Augmenter le temps de préparation et de planification	2 114	9 991
Réduire les demandes non liées à l'enseignement (travail administratif)	2 033	6 910
Augmenter le nombre de ressources et en améliorer la qualité (p. ex. livres, manuels scolaires, ordinateurs, etc.)	895	4 049
Réduire le nombre de tests standardisés ou d'évaluations à grande échelle	867	3 226
Fournir plus d'occasions de collaboration et d'échange avec les pairs (p. ex. par l'intermédiaire des communautés d'apprentissage professionnelles)	698	3 677
Réduire la fréquence des changements apportés au programme d'études	640	3 334

La partie 1, *Les enjeux de l'enseignement en 2014*, concluait que les enjeux suivants étaient les plus préoccupants :

- lourdeur de la charge pour l'enseignant à l'école de langue française en raison des besoins diversifiés des élèves;
- promotion et apprentissage de la langue française dans un milieu anglo-dominant;
- manque de ressources pédagogiques en français. (Partie 1, p. 20-21)

Les pistes d'action jugées prioritaires à la question 19 par les enseignants des écoles de langue française et de langue anglaise et susceptibles d'améliorer l'équilibre travail-vie peuvent également aider le personnel enseignant à faire face aux importants enjeux révélés par l'enquête.

Recommandations

Conditions de travail

En éducation de langue française, égalité n'est pas synonyme d'équité. Il est important que les critères de financement des conseils scolaires par les gouvernements provinciaux et territoriaux soient revus pour tenir compte des particularités du contexte minoritaire francophone et que les ententes collectives reflètent ces conditions de travail particulières :

- Certains enseignants des écoles de langue française enseignent plusieurs niveaux dans la même classe ou dans le cadre de leur charge d'enseignement. Ils ne bénéficient pas de temps de préparation supplémentaire et les attentes en matière de rendement ne sont pas adaptées à ce contexte.
- Plusieurs écoles de langue française en contexte minoritaire ne bénéficient pas des services spécialisés (adaptation scolaire, psychologie, orthophonie, etc.) nécessaires pour assurer un suivi adéquat au développement de chaque élève. Il en ressort un surcroît de travail pour le personnel enseignant de ces milieux.

Formation

Les besoins de formation et le plan de formation du personnel enseignant doivent être revus en fonction des réalités et des paramètres des écoles de langue française. Un programme pour répondre à des besoins particuliers doit être élaboré. Les gouvernements provinciaux et territoriaux doivent accorder aux conseils scolaires l'appui nécessaire pour mettre en place ces initiatives en tenant compte des possibilités qu'offrent les technologies.

- Le personnel enseignant se sent démuni devant le défi de promouvoir la langue française, de contrer l'assimilation et de développer un sentiment d'appartenance chez les élèves.
- Le personnel doit intervenir auprès d'enfants ayant des besoins particuliers quand les services spécialisés ne sont pas disponibles; il bénéficierait à cet égard d'une formation sur mesure.

Accès aux ressources

L'élaboration et la distribution de ressources pédagogiques adaptées aux élèves des écoles de langue française en contexte minoritaire doivent faire partie d'un plan intégré qui rend de telles ressources disponibles à l'ensemble du personnel enseignant en tenant compte des réalités géographiques et de la vitalité communautaire.

- Le personnel enseignant confirme qu'il passe beaucoup de temps à créer des ressources ou à adapter des ressources qui ne sont pas conçues pour le milieu où se trouve l'école, une autre réalité qui crée de l'iniquité dans les tâches du personnel.
- L'accès limité à des ressources pédagogiques conçues pour le contexte minoritaire semble toucher particulièrement le personnel enseignant des écoles de langue française de l'Ouest et du Nord du Canada.

Appui du foyer et de la communauté

Une stratégie nationale doit être élaborée et mise en œuvre pour favoriser l'engagement des parents et des communautés francophones afin d'appuyer le développement de la compétence langagière des élèves en mettant l'accent sur l'importance de communiquer en français dans toutes les activités de la vie quotidienne pour que l'expression orale soit naturelle et spontanée.

- Plusieurs membres du personnel enseignant estiment que le manque d'appui du foyer et de la communauté francophone a une incidence sur la motivation des élèves à intégrer le français dans leur quotidien.

Conclusion

Cette nouvelle enquête révèle que la situation de l'enseignement en contexte minoritaire évolue lentement. Dix ans après l'enquête de 2004, elle remet en lumière les besoins les plus pressants et confirme l'insuffisance des appuis qui caractérise le quotidien du personnel enseignant des écoles de langue française.

Parmi les besoins les plus marquants en 2004, celui de doter le personnel enseignant d'une pédagogie propre aux réalités du contexte a été entendu par les ministères de l'Éducation de l'ensemble des provinces et des territoires canadiens. La Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE) est heureuse d'avoir été reconnue par ces partenaires gouvernementaux pour son expertise et sa détermination à appuyer ses membres. Au moment de publier ce rapport, la FCE aura dévoilé la Pédagogie à l'école de langue française (PELF), le fruit de quatre années de collaboration avec ses membres et le réseau de chercheurs et chercheuses qui s'y sont dévoués.

Bien d'autres défis devront être relevés au cours de la prochaine décennie. Faisons le vœu qu'à l'instar des secteurs francophones des ministères de l'Éducation, d'autres porteront le flambeau et viseront l'excellence et le succès de l'école de langue française.

La FCE, quant à elle, continuera d'appuyer ses membres afin qu'ils puissent offrir aux élèves la meilleure éducation qui soit.

Rendez-vous dans 10 ans!

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires,
veuillez communiquer avec nous au :

2490, promenade Don Reid
Ottawa (Ontario) K1H 1E1
Tél. : 613-232-1505 ou
1-866-283-1505 (sans frais)
Fax : 613-232-1886
www.ctf-fce.ca

© Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, 2014.
Tous droits réservés. Toute reproduction en tout ou en partie sans le
consentement préalable par écrit de la Fédération canadienne des
enseignantes et des enseignants est interdite.

ISBN 978-0-88989-412-9

